—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 15 FEVRIER 1933 No 15.

Chez nous et ailleurs

OTTAWA.—Il est entré au Canada en 1932 20,591 immigrants; c'est une forte diminution sur 1931 alors qu'il en était entré au pays 27,530. Sur le nombre des immigrés de 1932, 13,709 nous sont venus des Etats-Unis, 3,327 des Iles britanniques, 909 du nord de l'Europe, et d'ailleurs 2,646. En plus de ces immigrants, il est revenu des Etats-Unis 18,220 Canadiens.

OTTAWA.—Le R. P. William-J. Stanton, O.M.I., ci-devant d'Ottawa, a été nommé provincial de la première province américaine des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. Il faisait partie de cette province depuis 1915. Il était depuis deux ans curé de la paroisse des Saints-Anges, à Buffalo, N.Y.

OTTAWA.—La monnaie du Dominion a actuellement une valeur nominale de $180,473,272.19. et elle représente une valeur réelle d'or de $70,936,056.24, selon une déclaration faite aux Communes, jeudi, par l'hon. E. N. Rhodes, ministre de la Finance. L'or représente donc 39.3 pour 100 de la monnaie canadienne.

REGINA.—M. Charles McIntosh, député libéral de Kinistino, qui siégeait en arrière du chef du parti, M. James G. Gardiner, est passé du côté du gouvernement en déclarant que le seul et unique moyen de régler les problèmes de la province, c'était de coopérer avec le gouvernement. M. McIntosh s'est fait depuis quelques mois l'avocat d'un cabinet de coalition et il avait déclaré dès lors qu'il était disposé à appuyer le gouvernement de M. Anderson si les négociations engagées entre les deux partis ne donnaient aucun résultat.

WASHINGTON.—Le sénat américain a suspendu son sergent d'armes, David S. Barry, trouvé coupable d'avoir écrit des articles dans certaines revues où il affirmait que les sénateurs vendaient leurs votes. Barry a nié fortement avoir voulu incriminer les membres du sénat.

ROANOKE, Virginie.—Deux jeunes garçons ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir menacé le colonel et madame Lindbergh de leur enlever leur second enfant pour obtenir une rançon de $50,000.

PARIS.—Une conférence économique française, assez semblable à celle d'Ottawa, sera bientôt convoquée par le président du conseil Daladier. Son intention serait de suivre la politique de l'Empire britannique c'est à dire de faciliter les distributions des produits nationaux en France comme dans les colonies. Des représentants de la France, de l'Afrique et de toutes les autres colonies françaises seront invités à participer à cette conférence.

PARIS.—Le drapeau présidentiel de Woodrow Wilson, qui ornait son automobile en France durant la conférence de la paix à Versailles, de même que l'emblème qui flottait audessus des quartiers généraux du général Pershing durant la guerre en France, ont été vendus au plus offrant dans un encan chez Drouet.

LONDRES.—Il y a eu 170 ans vendredi la France et l'Angleterre signaient le traité de Paris, qui donnait à la Grande Bretagne le Canada, la Nouvelle-Ecosse, l'île du Cap-Breton et, dans les Antilles, les Iles St-Vincent, St-Dominique, Tabago et Grenade. Le roi d'Angleterre accordait à ses sujets catholiques le libre exercice de leur religion, en autant que les lois britanniques le permettaient. La France obtenait la Guadeloupe, la Martinique et Ste-Lucie et le droit de pêcher dans les eaux de Terreneuve, en conservant comme bases St-Pierre et Miquelon.

ISTAMBOUL, Turquie.—Les muezzins ont monté les escaliers en spirale conduisant aux minarets du haut desquels le nom d'Allah a été lancé depuis des siècles selon le rituel musulman, mais le nom invoqué était celui d'Ianri. Pour la première fois, dans toutes les mosquées d'Istamboul, y compris celle de Ste-Sophie, les prières ont été dites en langue turque et non en langue arabe, sur ordre du président Mustapha Kemal Pasha.

BOMBAY.—La femme du chef nationaliste Gandhi a été condamnée, mercredi, à six mois de prison et à une amende de 500 roupies, à défaut de laquelle l'emprisonnement sera prolongé de six semaines. Mme Gandhi était accusée d'action politique illégale.

Nouveau personnel à la commission du tarif

Le juge George H. Sedgewick devient président et les deux commissaires-adjoints sont MM. Charles Hébert et M. N. Campbelle.—Les prérogatives de la Commission

OTTAWA.—La Chambre a entendu la semaine dernière de la bouche de sir George Perley, l'annonce officielle de la nomination du personnel de la Commission du Tarif. Ce nouveau corps public se composera des membres suivants: le juge George H. Sedgewick, de la Cour Suprême d'Ontario, président; Milton Neil Campbell, membre du parlement fédéral depuis 1921, représentant de l'ouest, et Charles Hébert, de la firme montréalaise Hudon, Hébert et Chaput, représentant de l'est.

Ces nominations ont été ratifiées. La Commission précédente—établie par un ordre en conseil et non par un acte du parlement, en 1926—fut abolie par l'administration Bennett après son arrivée au pouvoir en 1930.

En 1931 un statut parlementaire autorisait un salaire annuel de $12,000 par année au président de la Commission et un salaire de $10,000 par année aux deux autres commissaires. La nomination, dans les trois cas, est faite pour dix ans. Le juge Sedgewick démissionnera bientôt de la Cour Suprême à raison de sa nomination, tandis que M. Campbelle remettra également sa démission à l'orateur de la Chambre, M. Black.

Les prérogatives de la Commission sont assez variées. Pour ce qui est de la marchandise produite ou importée au Canada, la Commission devra, à la demande du ministre des Finances, l'hon. E. N. Rhodes, enquêter sur:

1. Le prix des matières brutes au Canada et ailleurs et le coût de leur transport de l'endroit de la production à celui de la consommation.

2. Le coût de la production au Canada et ailleurs et les augmentations ou diminutions du tarif nécessaires à l'égalisation des différents coûts de production.

3. Le coût et les conditions du travail, y compris le bien-être des ouvriers, au Canada et ailleurs.

4. Les prix perçus par les producteurs, les manufacturiers, les marchands de gros et de détail et les distributeurs au Canada et ailleurs.

5. Toutes les conditions et les facteurs qui affectent le coût de la production et de la vente au Canada.

6. En général, toutes les conditions affectant la production et le coût des marchandises au Canada par comparaison avec les autres pays.

Les rapports de la commission sur ces différents sujets devront être faits au ministre des Finances. Des audiences publiques auront lieu à Ottawa. La Commission pourra aussi se déplacer. En plus des fonctions mentionnées plus haut, la Commission pourra exercer une certaine autorité appartenant maintenant aux officiers du ministère du Revenu National. La Commission fera des recommandations à la suite de ses enquêtes mais devra soumettre ses conclusions au gouvernement qui conserve le droit de régir les tarifs. Les manufacturiers et producteurs anglais auront droit de faire appel à la Commission.

Pas de chômage pour les députés à Ottawa

Une grande variété de sujets—La question d'un drapeau national—La réduction de l'indemnité parlementaire, etc.

OTTAWA.—Une grande variété de sujets a été abordée par les députés au cours de la semaine, depuis l'exemption du paiement des intérêts, jusqu'au changement du titre de la Puissance du Canada en celui du Royaume du Canada, pour se conformer au statut de Westminster. Le premier problème a été exposé par M. Speakman, de Red Deer, et le dernier par M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre. M. J.-A. Barrette, conservateur de Berthier, a soumis au parlement son projet de substituer la province d'Ontario à la province de Québec dans l'acte fédératif, pour uniformiser le quotient de population obligatoire pour élire un député.

Enfin, M. McIntosh, de Battleford-Nord, a présenté de nouveau son projet de drapeau national et M. J.-F. Pouliot, de Témiscouata, a fait l'humoristique remarque qu'advenant l'existence d'un drapeau national, il faudrait le tenir en berne d'un jour de l'an à l'autre par suite de l'état déplorable de notre situation économique.

Les dettes et les taux des intérêts

M. Speakman, progressiste de Red Deer, a présenté sa résolution pour que le gouvernement donne une attention sérieuse et immédiate à la question des dettes et des taux des intérêts à l'intérieur du pays, à la possibilité de les réduire, soit par action directe, soit en soumettant tout le problème à un comité spécial de cette chambre de façon à ce qu'une enquête complète soit tenue sur le sujet et à ce qu'une solution soit trouvée, si possible.

L'hon. Hugh Guthrie, ministre de la justice, a admis que le problème est très sérieux. Il y a non seulement les dettes des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, mais les dettes des corporations, des compagnies, des chemins de fer et des citoyens. Le ministre s'est dit prêt, au nom du gouvernement, à soumettre la question à un comité et l'hon. M. Rhodes a exprimé l'avis que le parlement n'est pas le tribunal compétent pour entrer dans les détails du problème. Le comité des banques et du commerce est encore le mieux qualifié pour présenter un rapport dont les conclusions pourront peut-être alléger le fardeau des intérêts.

Un drapeau national

M. C. R. McIntosh, libéral de Battleford-Nord parla de nouveau en faveur de sa motion relative à la création d'un drapeau national pour le Canada. Notre pays occupait une position parfaitement ridicule en 1932, pendant la conférence impériale, dit-il, lorsque, de tous les pays impériaux, il était le seul à ne pas posséder d'oriflamme distinctif. A cause de la gravité de la situation, cependant, et à cause du chômage qui règne dans toutes les provinces, il retira sa motion qu'il présentera de nouveau quand les choses seront redevenues normales.

(suite à la page 4)

M. Sam Genest sera fêté

Un banquet au Château Laurier sera donné en l'honneur de ce grand patriote

OTTAWA.—Une manifestation en l'honneur de M. Samuel Genest, le champion des écoles bilingues de l'Ontario, aura lieu les 27 et 28 du mois courant. Les fêtes promettent de faire époque dans l'histoire des Canadiens français de la province. Elles débuteront par un ralliement de la jeunesse étudiante, le 27 février, au gymnase de l'Université d'Ottawa.

Le lendemain soir, au château Laurier, il y aura un grand banquet auquel prendront part de hautes personnalités religieuses et civiles. S. E. Mgr Guillaume Forbes a bien voulu accepter la présidence de ces fêtes de la reconnaissance nationale.

Dans une lettre d'acceptation, Mgr Forbes félicite surtout les organisateurs d'avoir préparé une manifestation de reconnaissance des écoliers et écolières d'Ottawa. "J'approuve particulièrement cette partie du programme, qui est peut-être la principale", déclare l'archevêque d'Ottawa.

—oOo—

L'intronisation de Mgr A. Melançon

Elle aura lieu le 9 mars

QUEBEC.—S. E. Mgr Arthur Melançon, évêque-élu de Gravelbourg, Sask., dont le sacre aura lieu le 22 février à Chatham, Nouveau Brunswick, sera intronisé à Gravelbourg, le 9 mars. A la suite du sacre, le successeur de Mgr Villeneuve, partira pour l'ouest le 26 février. A l'intronisation, il y aura trois sermons: en français par S. E. Mgr Prud'homme, évêque de Prince Albert; en anglais, par S. E. Mgr McGuigan, archevêque de Régina, et en allemand par Mgr Guerten.

A l'assemblée annuelle

Des actionnaires de la "Survivance"

Mardi soir, les actionnaires de la "Survivance" ont tenu leur assemblée générale annuelle aux bureaux du journal. Le but principal de l'assemblée était d'étudier le rapport financier présenté par les directeurs, pour l'année 1932. Les actionnaires furent heureux de constater qu'en dépit des temps de crise que nous traversons, les directeurs pouvaient présenter un rapport financier que l'on ne pouvait juger que satisfaisant.

Plusieurs questions relatives aux meilleurs intérêts du journal furent discutées. En définitive, l'assemblée se termina sous une impression d'espoir en un avenir meilleur.

Immédiatement après l'assemblée, eurent lieu les élections des membres du bureau de direction. Elles donnèrent les résultats suivants:

Président: M. Milton Martin.
Vice-prés.: M. H. E. Patenaude.
Trésorier: R. P. J. B. Boyer, O.M.I.
Secrétaire: M. J. L. Casault.

—oOo—

L'Angleterre et sa dette de guerre

Elle offrirait une somme globale pour la payer

LONDRES.—A la suite des entretiens entre sir Ronald Lindsay, l'ambassadeur anglais à Washington arrivé récemment des Etats-Unis, et les membres du Cabinet anglais, il semblait à peu près sûr que la Grande Bretagne dût offrir aux Etats-Unis une somme globale qui règlerait une fois pour toutes la question de la dette de guerre anglaise. La rumeur veut que cette somme globale soit fixée entre $1,2500,000,000 et $2,000,000,000.

Aucun communiqué officiel ne sera donné au sujet des projets du gouvernement, toutefois, avant le retour de sir Ronald à Washington dans trois semaines. Le principe du "silence doré" s'applique avec rigueur aux entrevues de sir Ronald et des cinq membres les plus importants du Cabinet britannique.

L'opinion publique semble croire que l'agitation qui entoure depuis quelque temps la question des dettes de guerre s'apaisera bientôt.

Cette agitation a été activée dernièrement par un discours de l'hon. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, prononcé à Leeds, et par certaines de ses déclarations faites à un banquet de journalistes. Le chancelier affirma alors que les réparations allemandes ne devaient pas être reprises et que les décisions prises à Washington devaient être finales. Il ajouta que l'Angleterre ne s'attendait pas à faire des concessions en échange de la révision des dettes.

—oOo—

Quel sera le successeur du juge Sedgewick

Un avocat ontarien de langue anglaise ou un avocat franco-ontarien?

Qui remplacera ces jours-ci M. le juge Sedgewick, nommé président de la commission fédérale du tarif? Un avocat ontarien de langue anglaise, ou un avocat franco-ontarien? Le "Droit" pose la question, d'une immédiate actualité. Les Franco-Ontariens, dit-il, espèrent une fois de plus qu'un des leurs ira à la cour Suprême d'Ontario, qui n'a pas de juge de langue française, bien que nos frères forment dans la province voisine au delà d'un dixième de la population. Depuis août dernier, il y a eu trois vacances à ce tribunal; et malgré les demandes légitimes des nôtres, ils n'ont encore obtenu aucune nomination d'avocat franco-ontarien. Le "Droit" estime que le temps est venu d'avoir un juge bilingue à ce tribunal ontarien et que le gouvernement ne saurait remettre indéfiniment ce choix, qui s'impose. On a jusqu'ici allégué toutes sortes de prétextes pour ajourner pareille nomination. "Le gouvernement n'a pas droit d'être plus exigeant dans le choix des juges franco-ontariens que dans celui des juges de langue anglaise", dit le Droit. En fait,—et il le rappelle,—"quelques-uns (des nôtres) sont heureux d'assister à l'avancement de leurs compatriotes. D'autres en crèvent de dépit". Il faudrait avoir là-dessus l'avis d'un spécialiste en question de minorités,—mettons en l'espèce M. Arthur Beauchesne. Mais il ne parle guère depuis sa retentissante causerie de Québec, où il a découvert qu'il n'existe pas de problème des minorités au Canada.—G.P.

(Le Devoir)

Ouverture de la session au parlement d'Alberta

Elle a lieu jeudi dernier en présence d'une foule nombreuse.—Le lieutenant gouverneur de la province donne la lecture du discours du trône.—Revue des conditions économiques.—L'aide aux fermiers

Son Honneur le lieutenant gouverneur W. L. Walsh a ouvert officiellement, jeudi après-midi, à 3 h., la troisième session de la septième législature albertaine, au milieu des brillantes cérémonies habituelles. Le canon, à quinze reprises, cracha de la fumée. Un peloton de jeunes soldats montait la garde dans la rotonde de l'édifice parlementaire.

Toutes les galeries de l'enceinte législative regorgeaient de curieux. La plupart des députés étaient présents à leur place respective. L'hon. M. Brownlee, premier ministre, était absent à la suite d'une fâcheuse grippe qui le retient encore chez lui. Durant son absence, l'hon. George Hoadley remplit la charge de premier ministre.

De nombreux personnages influents avaient pris place sur le parquet de la Chambre.

A 3 h., M. J. W. D. Turner, sergent d'armes, annonça l'entrée du président Johnson. Puis, une fois que ce dernier fut rendu au fauteuil présidentiel, le greffier de l'assemblée législative, M. Robert Andison, lut l'acte proclamant l'ouverture de la session. Il lut ensuite le certificat d'élection de M. Chester A. Ronning, député de Camrose qui succède à feu l'hon. V. W. Smith.

Le lieutenant gouverneur fit son entrée dans l'enceinte législative au milieu d'un silence religieux. D'une voix forte et claire, il fit la lecture du discours du trône que nos lecteurs trouveront plus loin. Puis, la lecture achevée, il se retira de la Chambre, accompagné de son escorte.

L'hon. George Hoadley présenta alors la première mesure législative. Puis, eut lieu la présentation du nouveau député, M. Ronning, au président de la Chambre. Cette cérémonie accomplie, le nouveau membre prit sa place parmi ses collègues de la droite. Après avoir nommé le comité chargé de choisir les membres des comités permanents, l'hon. George Hoadley proposa l'ajournement du discours du trône à vendredi l'après-midi, à 3 h.

Tous les députés ministériels étaient pratiquement à leur poste jeudi, ainsi que les députés conservateurs dirigés par leur chef, M. Duggan. Le groupe des 11 libéraux avec M. W. R. Howson, leur nouveau chef, était au complet. On remarquait aussi les travaillistes et les indépendants.

DISCOURS DU TRONE

M. le président,
MM. les membres de l'Assemblée législative,

C'est mon privilège et mon plaisir de vous convier à la troisième session de la septième législature de la province d'Alberta.

En repassant les événements de l'année dernière, nous nous rappelons avec plaisir qu'au mois de septembre, nous avions l'honneur de souhaiter la

(Suite à la page 4)

Libéraux et conservateurs dénoncent la "C. C. F."

Le programme de la fédération législative est qualifié de nébuleux—La fin de la liberté humaine et le règne de l'esclavage

OTTAWA.—Libéraux et conservateurs se sont donné la main, jeudi, pour attaquer le nouveau parti politique canadien, la fédération coopérative, ainsi que son chef, M. J. S. Woodsworth.

"On a lâché les chiens. Comment pourrions-nous demeurer impassibles?" demanda l'hon. M. W. R. Motherwell, ancien ministre dans le gouvernement libéral. Aussi conservateurs et libéraux furent-ils unanimes à dénoncer d'une manière générale la politique prônée par la fédération coopérative.

Toute la journée, les orateurs des deux grands partis se succédèrent pour ridiculiser le programme de la fédération qu'ils qualifièrent de "nébuleux, visionnaire", et de "saut dans l'obscurité", de "socialisme tout cru" et de "tentative pour dresser les classes l'une contre l'autre".

Tandis que les libéraux et les conservateurs attaquaient son idée, M. Woodsworth se tint paisiblement renversé dans son fauteuil. Une fois ou deux, atteint par des remarques personnelles assez piquantes, il demanda des rétractations, mais en autant que sa politique fut concernée, il parut considérer que la joute était juste.

La seule défense de la fédération fut présentée par M. Humphrey Mitchell, député travailliste de Hamilton-est. "Il y a autant de différence, dit-il, entre le mouvement travailliste et les tactiques de la troisième internationale (le communisme) qu'entre le capitalisme et le communisme".

Le débat s'engagea sur une résolution datant de quelques jours, par laquelle les membres de la fédération réclamaient l'établissement d'un Commonwealth Coopératif "dans lequel toutes les ressources naturelles et la machinerie sociale nécessaire à la production seraient utilisées dans l'intérêt du peuple et non pour l'avantage de quelques-uns."

On s'attend à ce que le premier ministre R. B. Bennett et le très hon. Mackenzie King, leader libéral, prennent la parole sur ce sujet avant que le vote décide du sort de la motion.

M. R. K. Anderson, conservateur de Halton, s'est déclaré opposé à tout ce qui fleure le communisme, et il a recommandé le retour à la terre, félicitant le gouvernement d'avoir soutenu ce mouvement et le priant de lui continuer son encouragement.

"Si la proposition de M. Woodsworth était adoptée, dit à son tour M. J. F. Pouliot, libéral, de Témiscouata, ce serait la fin de la liberté humaine pour nous tous, et le règne de l'esclavage. Je suis pour le maintien de l'ordre en ce pays, et je m'oppose au but du commonwealth coopératif".

Le Dr G. D. Stanley, conservateur, de Calgary-est, dit que la résolution Woodsworth embrassait tout ce qui a forme de socialisme et qu'elle constituait une tentative pour dresser une classe contre l'autre.

Nomination de M. R.-P. Landry

Comme secrétaire de la Commission canadienne de la radio

OTTAWA.—La Commission du service civil annonce que le lieutenant-colonel R.-P. Landry, de Québec, est nommé secrétaire de la Commission de la radio.

200 aspirants

La Commission du service civil a reçu des demandes de 200 aspirants au secrétariat de la Commission de la radio. Un comité spécial a été chargé de faire la nomination. Ce comité se composait de M. le juge Audette, de la Cour de l'Echiquier, du major général A.-G.-D. McNaughton, chef d'état-major, et de M. Laurent Beaudry, conseiller du service des affaires extérieures.

Petit-fils du sénateur Landry

Le lieutenant-colonel Landry est fils du général J.-P. Landry et petit-fils du sénateur Louis-Philippe Landry, qui fut président du Sénat, et de sir Alexandre Lacoste, qui fut juge en chef de la Cour du banc de la reine. Sa femme est fille de M. Charles Lanctôt, adjoint du procureur général du Québec. Ils ont quatre enfants.

Guillaume II en Allemagne

Pour reprendre le trône impérial

BERLIN.—Au nom de l'ancien empereur, le baron Ullrich von Sell a réaffirmé, il y a quelques jours, que Guillaume II retournera en Allemagne à la condition de reprendre le trône impérial. Répondant à une question, le baron von Sell a nettement expliqué que Guillaume II ne consentirait pas à retourner en Allemagne simplement comme invité d'honneur du gouvernement Hitler.

Chronique de l'A.C.F.A.

L'article 13 de la constitution se lit comme suit: "Chaque cercle local peut se constituer des règlements particuliers, pourvu qu'ils ne dérogent en rien à l'esprit de la constitution et qu'ils aient été soumis à l'approbation de l'Exécutif."

Ceci veut simplement dire que, si un cercle veut faire quelques innovations, elles peuvent devenir en force, pourvu qu'elles ne soient pas contraires à la constitution et qu'elles aient été acceptées par l'Exécutif. Un exemple: Dans un certain cercle, après chacune des assemblées, le secrétaire fait l'appel de tous les membres. Ainsi, à la fin de l'année, il peut donner le rapport des membres qui ont été assidus aux assemblées et qui ont fait du travail. Il est à souhaiter que chaque cercle mette en pratique cette méthode.

L'article 14 dit: "Les règlements doivent comporter:

"(a) La convocation des assemblées au prône et dans la Survivance, quand la chose est possible;

"(b) Les assemblées générales seront sous la présidence du président du cercle local ou, en son absence, du vice-président. En l'absence des deux, l'assemblée se choisira un président;

"(c) L'ordre du jour sera le suivant:

1. Prière.
2. Lecture des minutes de l'assemblée précédente.
3. Correspondance générale et communications de l'Exécutif et du comité d'organisation régionale.
4. Interpellations pour le bien de l'Association.

Sous ce dernier titre viennent les discussions des affaires nouvelles et en général, tout ce qui pourrait augmenter le prestige de l'Association. Il est très important de faire annoncer les assemblées, si possible, une semaine à l'avance, au prône et dans la Survivance, afin que toutes les personnes intéressées puissent se rendre à la dite assemblée.

Le président de l'assemblée devrait aussi suivre l'ordre du jour, c'est-à-dire, que chaque chose devrait être discutée en son temps. De cette façon, il n'y aurait pas de confusion et les assemblées seraient plus courtes et doublement intéressantes.

Une chose souvent constatée dans les différentes assemblées, c'est que, les discussions ne sont pas toujours dans l'ordre: on commence à discuter un certain sujet, et souvent on s'oublie et on parle de grain, d'animaux et de récoltes. Nous comprenons fort bien que ces sujets sont toujours intéressants pour des fermiers, mais lorsqu'il est temps de discuter un certain sujet, que l'on s'en tienne à ce sujet, et si ensuite, on doit discuter un sujet quelconque traitant de l'agriculture, on peut le faire sans crainte de le mêler avec un autre.

* * *

Dimanche prochain, l'on nous promet une soirée très instructive, au cercle de St-Joachim. Le plat de résistance sera un débat sur "La coopération économique et sociale des Canadiens français". Les quatre membres du cercle qui prendront part à ce débat, n'en sont pas à leur début comme orateurs et depuis déjà quelque temps, ils ont fait des recherches pour trouver des documents pour appuyer leur thèse respective. Le débat fini, il y aura une période de discussion libre. L'Exécutif a de plus confié la partie musicale à M. Gédéon Pepin. C'est tout dire après le magnifique concert de la chorale de mardi dernier, à la radio. Donc, tout en aidant le cercle de St-Joachim, venons nous instruire ou du moins, venons encourager nos conférenciers!

* * *

Nous demandons aux secrétaires des cercles de bien vouloir nous faire parvenir un bref rapport des activités de leurs cercles respectifs durant le mois de février. Assemblée, recrutement, etc. Tous ces rapports seront publiés dans le numéro du 8 mars de la Survivance, et à l'avenir à chaque deuxième mercredi du mois, si nous recevons fidèlement ces rapports. Il n'y a pas de meilleure occasion de prouver que votre cercle fait un excellent travail chaque mois!

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général

WASHINGTON.—M. Norbeck, président de la commission sénatoriale bancaire, a déclaré qu'il verrait avec plaisir une enquête de sa commission sur les transactions des bourses de valeurs.

LONDRES.—Le premier ministre, Ramsay MacDonald, a déclaré que la Grande Bretagne n'était pas prête à retourner à l'étalon-or, étant donné la situation actuelle dans le monde entier.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume = = de l'Intérieur

L'auxiliaire

La crise, on a beau essayer de l'oublier, aidé en cela par les journaux, par les autorités, par les petits emblèmes "Ça marche, ça marche", dont on se décore la boutonnière comme une preuve d'optimisme et de confiance, quand la fin du mois arrive, on est bien obligé d'y penser.

La file des chômeurs s'allonge, les besoins de ces familles deviennent plus grands, à mesure que les enfants poussent et qu'il en arrive de nouveaux.

Le peuple se trouve dans un état d'esprit véritablement inquiétant. Les chômeurs professionnels, qui n'ont aucun souci de leurs devoirs de citoyens et se fichent de leurs obligations et de la parole donnée comme de leur premier mégot, se réjouissent de cette situation anormale, pendant laquelle leur paresse native croît et prospère. Ce sont les moins intéressants, aussi n'est-ce pas de leurs pensées, nulles du reste, que nous nous entretiendrons.

Parmi la foule des sans-travail, il est des pères de famille soucieux du bien-être des leurs, de la zonne éducation, de l'hygiène et du confort de leurs enfants. Jusqu'à cette fatale crise, ils avaient gagné assez d'argent pour vivre sans se priver, et pour mettre un petit montant de côté, mensuellement, épargne prévue pour les cas de maladie, d'accident, d'imprévu.

Quand le père cessa de travailler, espérant que cet arrêt ne serait que momentané, on compta sur le livre de banque, et on prit ce contre-temps avec une sérénité relative. Mais les semaines de chômage succédèrent aux semaines de chômage. Il fallut entamer les économies, qui fondirent et finirent par être complètement absorbées.

C'est à cette heure que chez ces hommes, la plupart du temps, jeunes actifs, ambitieux, le découragement commence, d'autant plus profond qu'ils sont plus attachés à leur famille et respectueux des traditions et du bon renom de leur signature.

Et c'est à cette heure aussi que leur femme doit entrer en scène, car c'est d'elle que dépend l'attitude du mari. Va-t-elle pleurer, gémir, renoter sans cesse les plaisirs du temps passé, jalouser la voisine, plus favorisée, s'apitoyer sur sa robe défraîchie, faire des reproches, ouvertement ou en se servant de petites insinuations perfides? Si telle est son attitude, elle court, infailliblement, à la ruine, non seulement de son bonheur, mais de son foyer et de l'avenir de ses enfants.

L'homme, en sa vanité, se croit de beaucoup supérieur à la femme. Du côté des muscles, il l'est assurément, mais il demeure un grand enfant, qui ne résiste pas aux paroles persuasives, aux conseils donnés sous forme de louange, aux encouragements travestis en admiration. Que les affaires soient prospères ou non, il hait les larmes, les reproches, les criailleries de perruche. Quand il est soucieux, la tête cassée par tant de problèmes, il est bien évident qu'il recherche bien plus la compagnie d'un être raisonnable, que d'une statue du désespoir, d'une fontaine de larmes.

Ce rôle d'auxiliaire, c'est sa femme qui doit le remplir. C'est elle qui doit encourager, distraire, décharger d'une partie de ses soucis l'homme harassé. Mettant la main à la pâte quand elle le peut, faisant toujours durer l'argent au point de faire des miracles, elle est le point d'appui de la famille menacée.

Nous traversons actuellement une période qui est, par plus d'un côté semblable à la période de 1914-18. Les hommes ne meurent plus physiquement, sous les balles et les éclats d'obus, mais ils risquent la mort morale, l'abrutissement, la neurasthénie, aux suites autrement graves, parce que prolongées.

Les civils, pendant la guerre ont sauvé le moral des soldats. Ils ont su "tenir", avec les combattants. En face d'un dilemme aussi cruel, les femmes doivent se grouper, faire bloc et dire, en pensant à ce démon qu'est la crise: "On l'aura!"

Odette L. OLIGNY, (Le Canada).

Pacifique victoire

La reine d'Espagne, Isabelle II, avait alors treize ans et venait d'être déclarée majeure, mais son règne était troublé par les révoltes des carlistes. Certain jour, la petite souveraine passait en carrosse dans les rues de Madrid, entourée de toutes les pompes de la monarchie espagnole, lorsque, soudain, au détour d'une rue, le cortège royal rencontra un vieux prêtre qui portait le saint Viatique

A l'aspect du vieillard chargé du précieux fardeau, la reine descend de sa voiture et suit à pied le vieux prêtre qui la bénit. On va ainsi à travers des rues étroites et sombres, la reine suivant toujours. Arrivé au seuil d'une maison misérable, le prêtre monte un escalier branlant et la reine entre derrière lui avec sa suite.

Tout le monde se met à genoux, et l'on prie. Sur le lit était couchée une jeune fille à peine plus âgée qu'Isabelle, et dont le visage reflétait la piété la plus vive.

A son chevet se tenait, immobile, le front incliné, le regard morne, un homme d'allure martiale. A la tête du lit, il y avait un crucifix et une épée. Tout le reste du logis était nu et pauvre, véritable habitation de misère. La sainte cérémonie s'accomplit de façon solennelle. La mourante avait les yeux au ciel, son père restait perdu dans sa douleur, les assistants répétaient tout haut les prières des agonisants.

Parmi ces voix, l'une, jeune, fraîche et pure, se faisait remarquer par son accent sincère et touchant; on eût dit la voix d'un ange. C'était la reine Isabelle qui priait. Son jeune visage resplendissait de la sainteté de l'acte accompli.

La jeune fille qui allait mourir, prise d'une inspiration soudaine, arrêta ses yeux sur cette noble enfant qui priait pour elle, misérable inconnue, et elle reconnut Isabelle.

Saisissant entre ses mains diaphanes la main de l'homme debout à ses côtés, elle murmura: "Mon père, c'est la reine!... La reine, la reine!" répéta-t-elle de sa voix qui s'affaiblissait. L'homme tressaillit. Il baisa le front de sa fille qui, soudain, par un bonheur inespéré, se sentit mieux et sembla revenir à la vie.

Un espoir fou s'empara du pauvre père. Il alla détacher son épée suspendue à la muraille, et vint la déposer aux pieds d'Isabelle. "Madame, dit-il, vous avez prié pour l'enfant, le père est vaincu. Désormais vous n'aurez pas de plus fidèle serviteur que moi". Et, se jetant à genoux, il implora le pardon de la reine.

Cet homme était un des plus acharnés partisans de don Carlos, un ennemi de la jeune reine, un proscrit rentré en cachette en Espagne pour recevoir le dernier soupir de sa fille. La reine pardonna à ce malheureux gentilhomme. Elle sortit de cette maison de désolation et de deuil s'étant acquis par sa piété un ami et un soldat.

Là où la vie semblait s'évanouir, elle reparut. La jeune fille guérit et vécut heureuse avec son père. Grâce aux libéralités d'Isabelle, la misère qui attristait cette demeure fit place à une salutaire aisance.

—oOo—

Statistiques

Un préfet ayant demandé à un maire le relevé des décès de sa commune, pendant un temps déterminé, le maire lui adressa un chiffon de papier, sur lequel un nom était inscrit; au-dessous on lisait:

"Monsieur le préfet, je vous envoie Philippe Gauthier par la poste afin qu'il vous arrive plus vite; c'est le "seul mort qui soit existant" dans mon village.

Coin des... Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

DONNELLY

CERCLE TACHE

Aujourd'hui, le 3 février, le Cercle Taché tient sa troisième réunion de l'année 1933. M. le Président prie notre maîtresse de bien vouloir ouvrir l'assemblée par la prière. Celle-ci n'hésite pas. En l'absence de la secrétaire la deuxième conseillère est invitée à nous faire la lecture des minutes. Ceci accompli plusieurs propositions furent faites; entre autres, celle-ci: Proposé par Benoît Collin, secondé par Thérèse Poulin "que des sentences patriotiques soient de nouveau écrites au tableau noir. C'est à regret que celles qui y étaient avant Noël aient été enlevées pour une raison que nous ignorons.

Les points de Bon Langage sont ensuite comptés. Mlle Rita Collin sort vainqueur cette fois. Félicitations à notre campagne. Cinq nouvelles expressions sont choisies pour la semaine prochaine. Sur demande, notre Directrice nous récite une belle poésie intitulée: "Ils ne l'auront jamais l'âme de la Nouvelle-France". Maintenant nous savons quoi faire pour nous défendre, et nous sommes prêts à tous les sacrifices pour conserver notre parler français. Pour nous faire comprendre notre tâche, notre maîtresse nous lit un extrait de M. l'Abbé Sabourin: "Notre mentalité catholique et canadienne-française." A nous de reproduire cette page sous forme de rédaction pour la prochaine réunion. Avant de terminer on nous parle longuement de la chère petite Sainte de Lisieux. Notre Directrice nous montre différents tableaux de sa vie. Ah! que nous étions peinés en entendant sonner la cloche. Nous aurions voulu tout voir. C'est à suivre. En attendant, à l'exemple de cette Sainte, pratiquons la belle vertu d'Humilité.

Enfin, l'ajournement de l'assemblée est proposé par Mlle Victoria Gagné et secondé par Mlle Régina Fillion. La prière et le chant "O Canada" terminent notre séance. On se sépare, comme toujours, à regret se promettant bien de faire encore mieux la prochaine fois.

Cécile Houde.
5e année.

* * *

L'Avant-Garde

Parmi toutes les sociétés
Qui ont leur siège à Donnelly,
L'Avant-Garde Belhumeur
Est la plus en honneur.
Tous les enfants qui en font partie
Ont pour but notre survie;
Leur devise est "Jusqu'au bout",
On sait que cela veut dire "C'est tout".
Celui qui appartient à l'Avant-Garde.
Comme une précieuse mine d'or
Sa langue maternelle il garde;
Sa foi est protégée alors.

P. Emile Maisonneuve, IXe année.

FALHER

Le Cercle Guy de Fontgalland tient sa réunion hebdomadaire, le jeudi 3 février sous la présidence de sa dévouée Présidente honoraire. Les benjamins de l'Avant-Garde sont heureux de signaler la présence de Soeur Marie de Saint-Aimé du Saint-Sacrement et de Mlles Marie-Jeanne Viens et Irène Ethier, déléguées du Cercle Sacré-Coeur.

Après la prière M. Jean-Paul Bugeaud, président, souhaite la bienvenue et remercie les aimables visiteuses d'avoir voulu rehausser de leur présence leur petite réunion.

Le premier numéro au programme est un pot-pourri canadien que nos petits Avant-Gardistes ne manquent pas de rendre avec âme.

Mlle Marie-Louise Remillard, secrétaire, donne la lecture des minutes de la dernière assemblée lesquelles furent adoptées sur proposition de Mlle Aurore Beaudoin et de M. Alphée Pelletier. Mlle la secrétaire dépouille la correspondance et donne connaissance aux membres du contenu de deux lettres adressées au cercle par Soeur Marie de Saint-Aimé du Saint-Sacrement et Soeur Marie de Saint-Joseph-Augustin.

Mlle Délima Comeau propose que l'on se suive cette semaine pour les mots: "ici, boire chaudière". Cette proposition est secondée par Mlle Clara Comeau. Après suggestion faite par M. le président sur la possibilité d'enlever des points sur les manquements contre la politesse, M. Léo Desfossés et Mlle Bernardine Lapensée proposent que cette mesure soit mise en vigueur.

Mlle Jeanne Babineau a ensuite liberté entière pour présenter un exposé à peu près complet des mouvements de la terre et des résultats produits par la rotation et la translation de notre planète. Sans erreur Mlle Jeanne Babineau répond aux questions posées avec la formation de l'année—des saisons, des mois, des semaines, des jours, des heures et des minutes;—et quand à la fin de sa leçon, on lui demande un exemple pour illustrer les mouvement de la terre elle invite une compagne à venir prendre la place du soleil. En moins de deux minutes, tous ont compris que tournant sur elle-même la terre possède le jour et la nuit et que tournant en même temps autour du soleil nous avons la formation de l'année. Il est certain que Mlle Jeanne mérite nos félicitations et qu'elle a bien gagné les applaudissements qui ont suivi sa leçon.

Une causerie offre les félicitations de son cercle à Mlles Jeanne Babineau, Marie-Louise Remillard et Victorine Hachez; puis il invite Mlle Maria Poirier pour une chanson.

Mlle Antoinette Servant, Doreen Hamel, Alberta Désaulniers et MM. René Langelier, Edouard Servant et Robert Verraart nous intéressent par la lecture de leur composition sur "Samuel de Champlain".

Le programme de la réunion du 3 février étant rempli, M. le président invite Soeur Supérieure à leur adresser la parole. Avec beaucoup d'attention et de respect les Avant-Gardistes du Cercle Guy de Fontgalland reçoivent les bons conseils de leur présidente honoraire.

M. le président remercie Soeur Supérieure de les avoir encouragés par sa présence et par ses bonnes paroles. Un merci reconnaissant est aussi adressé aux autres visiteuses.

L'ajournement de l'assemblée est proposé par M. Paul-Emile Cliche et M. Joseph Lemire.

"O Canada, terre de nos aïeux", clôture l'intéressante réunion du Cercle Guy de Fontgalland.

—oOo—

Ne dites pas: je veux me sauver; dites: je veux sauver le monde. C'est le seul horizon digne d'un chrétien.

Lacordaire.

ST-VINCENT

CERCLE CHAMPLAIN

Notre réunion du 3 février fut très intéressante. M. le curé, MM. les abbés Leclerc et Labbé, les Rév. Soeurs et nos petits amis du cercle Nicolet étaient présents. M. le président leur souhaita une respectueuse bienvenue en les remerciant de leur visite.

La réunion commença par le chant "L'Avant-Garde". La secrétaire donna ensuite le rapport des délibérations de notre dernière assemblée.

Il fut proposé par M. Joscelyn St-Arnauld, secondé par Mlle Juliette Brosseau: "Que chaque semaine, M. le président nous intéresse par un récit d'histoire sainte".

Mlle Irène Langevin proposa: "Que chaque semaine il y ait réunion de l'exécutif". Elle fut secondée par Mlle Cécile St-Arnauld.

M. J. St-Arnauld lut le résumé du sermon de dimanche dernier, fait par lui-même.

Notre benjamine, Mlle Marie-Anne Tardif, du cercle Nicolet, déclama, "Le monde à l'envers".

Mlle Alice Mercier nous donna la lecture de la composition sur le P. Jogues, par M. Théodore Fraser, avant-gardiste de Bonnyville. Mlle Hélène Langevin proposa qu'un vote de félicitations lui soit envoyé par la voix de la "Survivance".

La récitation "Je suis Français", fut très bien rendue par Mlle Juliette Brousseau. Mlle Gracia Tardif nous lut sa composition sur "L'arrivée de Maisonneuve à Montréal", elle aussi mérite des félicitations. M. J. St-Arnauld déclama "L'âme canadienne française".

Les avant-gardistes chantèrent à pleine voix, "O St-Vincent, mon pays, mes amours".

Invité à prendre la parole, M. le curé nous offre ses félicitations que nous acceptons avec beaucoup de plaisir.

M. Labbé nous adressa ensuite la parole. Il se dit heureux de pouvoir assister à l'une de nos réunions d'Avant-Garde. Il nous rappela en quelques mots, "Que perdre sa langue c'est perdre sa foi".

L'hymne national vint clore cette réunion.

BONNYVILLE

CERCLE MARTYRS CANADIENS

La prière habituelle dite, les minutes furent lues et acceptées.

Comme discussion littéraire, notre directrice nous donna un commentaire sur le chant national que nous chantons souvent, "O Canada". Nous pensons rarement aux belles pensées que ce chant devrait inspirer à tous les Canadiens français. Il résume toute l'histoire de notre beau pays; de ceux qui ont combattu pour la patrie et de ceux qui sont morts martyrs pour la foi de leurs pères.

L'Avant-Garde a trois buts: faire de nous des citoyens patriotes et religieux, qui aiment à connaître leur belle langue, la langue française. C'était donc un sujet capable de nous donner de bons conseils et de bonnes leçons. A nous d'en profiter!

* * *

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Depuis plusieurs jours, chacun cherchait dans tous les livres qu'il pouvait trouver, quelques faits intéressants, sur la vie de "Dollard des Ormeaux". C'était à qui aurait trouvé un détail non connu des autres. Nous attendions donc avec impatience le jour indiqué pour notre assemblée. Les prévisions ne nous donnèrent pas de déceptions; car beaucoup avaient de très intéressants récits, entre autres: Mlles Pauline Déchène et Fernande Bordeleau.

Nous avons ensuite suggéré plusieurs sujets de composition pour notre travail de la semaine, mais un vote donna comme résultat: Une discussion littéraire. Le chant national termina l'assemblée.

* * *

CERCLE STE-THERESE

Notre assemblée du 3 février a commencé par la prière. La lecture des minutes étant faite, celles-ci ont été acceptées.

Comme sujet pratique nous avons choisi d'être plus polis avec nos camarades.

Les compositions sur Maisonneuve ont été lues et celle de M. Jean Commandeur a été désignée comme la plus intéressante.

L'assemblée s'est terminée par un chant national en l'honneur des Saints Martyrs Canadiens.

LAFOND

AVANT-GARDE LAFLECHE

L'assemblée commença comme d'habitude par la lecture des minutes qui furent toutes acceptées. Ensuite nous avons eu la lecture des compositions. Le résultat de celles-ci fut surprenant. Parmi les meilleures on remarque celles de Alfred Robinson, gr. V; Simone Desaulniers, gr. VI; Marie-Anna Gagné, gr. VII et Aurore Malo, gr. V, qui nous donnèrent d'excellentes compositions.

Cette semaine nous avons la lecture de "En veillant avec les petits de chez nous". Ce livre nous donne d'excellentes histoires sur le peuple Canadien. Dans notre lecture d'aujourd'hui nous avons eu "La Déportation des Acadiens". Nous avons écouté avec attention les souffrances et les joies courtes de ce peuple. La leçon que nous avons prise et que nous proposons de garder est le mot d'ordre de notre "Survivance", "Dieu et Patrie."

Sec.-gén., Florence Gagné.

—oOo—

Prudence

Un jeune homme passe près d'une rivière et entend appeler au secours.

—Sauvez-moi! crie une jeune fille qui est en train de se noyer.

—Avant tout, sachez que je suis marié!

—Oui! mais hâtez-vous! Je vais couler à pic!

—Vous ne vous cramponnerez pas à mon cou en m'appelant "mon héros", "mon sauveur"?

—Je vous le jure! Venez vite.

Le jeune homme se décide enfin se met à l'eau et en retire la jeune fille.

—Quelle reconnaissance! Comment vous remercier?

—Assez! répond le jeune homme. On me l'a déjà fait! C'est comme ça que je suis marié!

—oOo—

Témoin convaincu

B... fut cité un jour devant le Tribunal dans un procès comme témoin. Le juge commence l'audition par la remarque:

—Inutile de dire que votre déposition devra correspondre littéralement à la vérité.

—Savez-vous la conséquence d'un faux serment?

—Bien sûr, répond B... nous allons gagner le procès.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

QUESTIONS PRELIMINAIRES

VI. Quels sont les événements qui amenèrent définitivement la découverte de l'Amérique?

a. Les besoins du commerce: Lorsque les Turcs s'emparèrent de Constantinople en 1453, ils devinrent les maîtres absolus des routes, qui reliaient l'Europe, d'un côté avec le nord de la Perse par la mer Noire et la mer Caspienne, et de l'autre par la mer Rouge, avec l'Inde, le pays de la soie et des épices.

Dès ce moment, pour éviter la ruine complète de leur commerce, les marchands d'Europe durent s'ingénier à trouver une autre route libre pour atteindre l'Orient.

b. Les progrès de la science. L'invention coup sur coup de la poudre à canon, de la boussole et de l'imprimerie communique aux navigateurs un peu plus d'assurance et leur permet d'abandonner le cabotage et de s'aventurer sur la haute mer.

Vers la même époque Henri de Portugal fondait au Cap St-Vincent une académie de géographie, de mathématiques et d'astronomie, qui ne tarda pas à donner une forte impulsion aux courses maritimes.

c. L'éclosion des grandes puissances européennes. Vers la fin du XVe siècle—**L'Espagne** achève la conquête de son territoire; **le Portugal** est déjà une puissance maritime de premier ordre; **la France** complète son unité nationale; **l'Angleterre** commence à se créer une marine.

Ce sont ces quatre nations qui vont se séparer l'Amérique, en exploitant la plupart du temps l'expérience des navigateurs italiens.

VII. Qu'est-ce que les Européens venaient chercher en Amérique? Il faut distinguer entre les Européens considérés comme peuples ou comme individus.

a. Comme peuples. A l'origine, le but principal et commun à tous, c'était de trouver **une nouvelle route** pour atteindre les Indes ou la Chine.

Plus tard, à mesure que les découvertes laissèrent entrevoir de nouveaux avantages, ce but se **modifia**. Au bout de quelques années, les quatre grandes puissances cherchaient: en plus 1. une extension de territoires et des terrains propices à la colonisation; 2. de nouveaux débouchés pour leur commerce; 3. Pour la France et l'Espagne: des **infidèles à convertir.**

La Providence avait ménagé, comme champ d'apostolat, le nord de l'Amérique à la France et le sud à l'Espagne.

b. Quant aux simples particuliers— la plupart étaient poussés par l'"auri sacra fames", le goût des aventures et la soif de liberté.

Quelques-uns cependant avaient des vues plus élevées: les uns cherchaient l'avancement de la science géographique: les autres, les intérêts de Dieu et de leur pays d'origine. Ce sera l'éternelle gloire de la France d'avoir fourni le plus grand nombre des sujets de cette dernière catégorie.

VIII. Sur quel principe se fit le partage de l'Amérique entre les quatre grandes nations européennes?

Le pape à cette époque était réellement le "père" de tous les peuples chrétiens, qui lui soumettaient volontiers toutes leurs disputes.

En 1454, Nicolas V avait proclamé les Portugais souverains absolus de toutes les mers voisines de la côte africaine.

Le 4 mai 1493, Alexandre VII adjugeait à l'Espagne toutes les mers et les terres à l'ouest du 20ème degré de longitude; ligne qui partait de la pointe de l'Islande, passait à l'ouest des îles du Cap Vert et venait frapper les îles de Sandwich.

Le Portugal protesta et la ligne de démarcation fut reculée, jusqu'au 50e degré, c'est à dire, de la pointe du Groenland jusqu'à l'embouchure des Amazones, effleurant les côtes est de Terreneuve et ouvrant le Brésil au Portugal.

Un peu plus tard François Ier protesta à son tour, en disant de son cousin le roi d'Espagne: "Je voudrais bien qu'il me montrât le testament d'Adam, qui lui lègue un si vaste héritage."

Dans la suite, les découvertes ayant révélé tout un nouveau continent, le pape se récusa. Alors les quatre grandes nations finirent par admettre, **comme base de leurs droits de propriété** le titre de **"premier occupant"**, sans plus s'occuper des indigènes que s'ils n'avaient existé.

IX. Résumez l'oeuvre de Colomb.

Colomb s'embarqua à Palos, en Andalousie, le 3 août 1492, avec 120 hommes, montés sur trois vaisseaux: la Santa Maria, la Pinta et la Nina.

"Au nom du Christ, marchons!"

Le 11 octobre au milieu de la nuit: Terre! Terre!

Le lendemain, à l'aurore, il abordait à Guanahari, l'une des îles Lucayes, qu'il nomme San Salvador.

Il y planta une croix et réalisa ainsi son désir de "porter à travers l'immensité des flots le signe auguste de la Rédemption".

Il visita Cuba, Haiti ou S. Domingue, où il trouva la pomme de terre et le tabac. Il fonda Hispaniola.

En 1493, dans un second voyage, il découvrit le reste des Antilles.

En 1498, dans un troisième voyage, il découvrit le continent sud américain.

En 1502, il découvrit la côte de Veragua, se heurtant, au fond du golfe de Darien, à l'isthme de Panama et touchant presque au Pacifique, la route des Indes tant désirée.

L'oeuvre de Colomb a été de son temps diversement appréciée et s'il faut en croire Marius André, elle l'est aujourd'hui plus que jamais. Colomb mourut en disgrâce, à Valladolid, en 1506.

X. Que devons-nous à Colomb?

Bien qu'il n'ait jamais foulé le sol du Canada, il a droit à notre admiration et à notre reconnaissance.

1. Admiration. a). Pour sa science, qui lui permit de découvrir l'Amérique dans ses livres, avant d'y aborder avec ses vaisseaux.

b). Pour son inébranlable constance, qui lui fit surmonter sans fléchir les plus rudes difficultés.

c). Pour la vivacité de la foi, que l'histoire lui prête: "Si le globe est incomplet, incomplète est aussi la rédemption", disait-il.

2. Reconnaissance. a). Quoiqu'il en soit des prétendus voyages des Islandais, des pêcheurs basques, normands et bretons, c'est Colomb, qui a révélé à l'Europe l'existence de l'Amérique.

b). C'est lui qui a déclenché la course de l'ancien monde vers le nouveau et qui a frayé un chemin non seulement à Cortez et à Pizarre, mais aussi à Jacques Cartier et à tous ses autres découvreurs.

c). Il a surtout le mérite d'avoir ouvert aux missionnaires espagnols et français la porte des deux Amériques.

Les prêtres espagnols vont convertir à la vraie foi tous les indigènes du Mexique et de l'Amérique du Sud, pendant que les missionnaires français opèreront la même transformation sur toutes les tribus de l'Amérique du nord.

XI. Quelles furent les premières conséquences de la découverte de l'Amérique?

a). Les petites républiques italiennes et Venise en particulier durent bientôt céder les rênes du grand commerce au Portugal, à l'Espagne, à la France et à l'Angleterre.

b). La Méditerranée cessa d'être le centre commercial du monde et graduellement toutes les activités se portèrent vers l'Atlantique.

c). Un fort courant d'émigration se dirigea vers le nouveau monde. Chaque grande puissance voulut avoir ses colonies.

d). L'ambition des unes et des autres fit naître de profondes rivalités, des violations de droit et même des guerres sanglantes.

e). Le commerce international et maritime va se fonder, s'épanouir et devenir le grand levier de toute la politique mondiale.

XII. Quelles sont les grandes divisions de l'Histoire du Canada?—1534-1930.

Notre pays fut d'abord une colonie française; mais en 1760, l'Angleterre s'en empara par la force des armes. Depuis ce jour nous sommes devenus et nous sommes restés des sujets britanniques. De là deux divisions fondamentales qui s'imposent:

Domination française—de 1534 à 1760.

Domination anglaise—de 1760 à nos jours.

Domination française

Pour faciliter aux élèves l'étude raisonnée d'événements si nombreux et si complexes, nous avons divisé la domination française en quatre grandes époques: l'enfance de la colonie, son adolescence, sa maturité et sa décadence.

Comme quelques-unes de ces époques étaient encore trop chargées, nous les avons subdivisées en périodes, comme l'indique le tableau ci-dessus.

I. Enfance—(1534 à 1633)—a). Découvertes, 1534 à 1633; b). Abandon et commerce libre, 1534 à 1598; c). Tâtonnements, de 1598 à 1633.

II. Adolescence—(1633 à 1663)—Pas de subdivisions; toute l'époque se résume en trois mots: la colonie végète.

III. Maturité—(1663 à 1713)—a). Réveil et croissance; Laval, Tracy, Talon; b). Epanouissement; Frontenac et d'Iberville; c). Apogée; traité de Ryswick.

IV. Décadence—(1713 à 1760)—a). Démembrement; traité d'Utrecht; b). Agonie; Guerre de sept ans; c). Dernier soupir; Sainte-Foye.

"Tout est perdu fors l'honneur!"

(A suivre)

L'Etat n'est pas fait pour absorber, pour engloutir, pour annihiler la famille, ce qui serait absurde et contre nature, car la famille existe avant la société et l'Etat.

S. S. le Pape Pie XI.

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée DIEU ET PATRIE Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

A propos de la monnaie bilingue

Aux premières heures de la seconde partie de la session, le courageux député de Bellechasse, M. Oscar Boulanger, a présenté une motion demandant au gouvernement du Canada l'adoption de la monnaie bilingue. Un député Canadien français du parti ministériel a proposé et obtenu l'ajournement du débat sur cette motion, ce qui veut dire que cette motion est rejetée à la fin de l'ordre du jour de la Chambre. Elle court un fort risque de ne pas être discutée à cette session-ci.

Nous croyons que M. Boulanger ne se découragera pas pour si peu. Il reviendra à la charge, et, avec l'appui des hommes bien pensants, il finira par l'emporter.

On laisse entendre que cette question gène les députés conservateurs de la province de Québec, parce qu'ils seraient partagés entre leur attachement à des chefs hostiles à la mesure et le prestige de leur langue. Et pourtant, M. Bennett, croyons-nous savoir, ne serait pas opposé à la frappe d'une monnaie bilingue, si les députés Canadiens français pouvaient lui en prouver la légitimité.

Il nous semble que ceux-ci ne seront pas en peine de trouver les arguements qui militent fortement en faveur de la frappe d'une monnaie bilingue canadienne. S'ils sont à court de raisons, qu'ils s'adressent à M. Boulanger qui les leur fournira sans se faire prier.

Quoi qu'il en soit, il serait intéressant de voir la motion Boulanger discutée à son mérite et mise aux voix. On verrait alors comment une grande question nationale fait fi des attaches de parti.

Ce n'est pas la première fois que la question de la monnaie bilingue est présentée devant le gouvernement fédéral. "A la session de 1906-07, écrit M. C. Gautier dans le "Droit", un député demandait si le gouvernement avait l'intention de frapper la monnaie du pays dans les deux langues officielles. M. Fielding, ministre des Finances, répondit qu'il n'en voyait pas la nécessité puisque cette réforme n'était pas généralement demandée. M. Robb, élu pourtant par l'électorat canadien français, fit la même réponse à la session de 1929". A la session de 1931-32, la question a été de nouveau posée, mais pour de futiles raisons de procédure, elle fut rayée du feuilleton de la Chambre des Communes.

Voudrait-on encore une fois de plus empêcher la discussion sur le bilinguisme de la monnaie? "Or, le bilinguisme en pays bilingue, est-il autre chose qu'une affaire de bon sens"? écrit M. E. L'Heureux dans l'"Action Catholique". "Le bilinguisme, poursuit-il, n'est pas l'apanage exclusif d'un parti: c'est, au contraire, un régime réclamé par tous les hommes épris de justice et de bon sens. Que la politique vienne indisposer contre le bilinguisme certains hommes publics, cela n'est pas très étonnant: la politique nous divise et nous fait perdre nos causes les plus sacrées les unes après les autres. Elle nous a tellement joué de ces mauvais tours que le nombre grandit, chez nous, de ceux qui la tiennent pour suspecte".

Nous croyons savoir que des pétitions réclamant la monnaie bilingue circuleront sous peu. Signons-les! Faisons-nous un devoir de les signer. Il faut que les quatre millions de Canadiens parlant français de ce pays ne négligent aucun moyen de faire reconnaitre l'égalité de leurs droits dans la confédération. Il ont déjà obtenu les formules bilingues du fédéral, les timbres bilingues, les débats bilingues. Pourquoi pas la monnaie? Puisqu'on a reconnu la justesse des revendications du français dans tous les autres domaines, il n'est que logique qu'on pousse le principe, jusqu'au bout. D'ailleurs, que les orangistes se tiennent tranquilles: ce n'est pas la race canadienne française qui donnera jamais à l'empire un exemple de déloyauté. Le passé de cette race garantit l'avenir.

Maurice Lavallée.

Garderons-nous notre Collège?

Neuvième article

L'AVENIR. . . ?

Renversant des obstacles toujours renouvelés, le Collège, depuis 20 ans, nous a préparé un cours pleinement adapté. Les Sciences, l'Anglais, les Mathématiques exigeaient une mise au point.

Sciences.—Les critiqueurs ne songeaient pas qu'il fallait des laboratoires. . . et que le Collège n'avait pas d'argent. La souscription de 1928 a enfin permis d'organiser ces laboratoires, tout à fait au point.

Anglais.—Les instituteurs compétents, préparés pour le cours de l'Alberta, exigeaient des salaires que le Collège, en déficit, ne pouvait payer. Autre point délicat: les manuels; on se plaint du prix des livres, et les manuels anglais coûtent fort cher. Aujourd'hui, enfin, le programme est comparable à celui de l'Alberta. Il ne faudrait plus que de l'argent pour lui donner les derniers perfectionnements.

Mathématiques.—On aurait pu en donner un cours complet sans les mêmes inconvénients. Mais—et voilà un point que beaucoup oublient—c'était compromettre le baccalauréat des élèves, qui exige déjà une préparation intense.

Mais alors—c'est le grand argument!—pourquoi ne pas s'affilier à l'Université d'Alberta? On l'a déjà tenté par deux fois, en 1917, et 5 ou 6 ans plus tard; mais on ne put arriver à une entente. Cette année même, les Pères Jésuites ont renouvelé leur demande d'affiliation, sans obtenir l'accueil qu'ils espéraient.

Ainsi notre Collège est prêt. En plus d'un cours de commerce, il a un cours de sciences de 5 ans, un cours d'anglais pratiquement au point, un cours de mathématiques complet, même s'il ne pouvait s'affilier à l'Université d'Alberta, puisque l'Université Laval a récemment modifié son programme de mathématiques.

* * *

Notre Collège, nous l'avons vu, a donné déjà de très beaux résultats. Que pouvons-nous en attendre maintenant? Depuis les débuts, 64 élèves seulement, dispersés aujourd'hui par tout le Canada, se sont rendus jusqu'en Rhétorique. Si nous lui donnons des élèves en nombre, quelles forces nationales, parfaitement disciplinées pour l'Ouest canadien, le Collège pourra nous fournir! Laisserons-nous partir cette institution dont nous pouvons être fiers, cet instrument puissant d'action nationale, mis au point par 20 années de dévouement et de sacrifices?

Nous sommes 40,000 Canadiens français en Alberta. Si le Collège fermait, quelle influence pourrions-nous garder? Où trouverions-nous nos prêtres, nos professionnels, nos dirigeants? Nous ne pouvons plus aujourd'hui compter sur le Québec. Peu à peu notre groupe perdrait ce qui le distingue, nous serions peut-être, comme tant d'étrangers, perdus dans le grand tout.

Et notre vocation nationale? les desseins de la Providence en assurant notre survie malgré des obstacles apparemment insurmontables? nous y serions donc infidèles? pour la première fois dans l'histoire des Canadiens français?

"Mais il nous reste le Collège des Pères Oblats. . ." Les Pères Oblats ont déclaré au Père Provincial des Jésuites que leur Juniorat est une maison de recrutement pour leur Congrégation, et qu'ils ne prendraient pas l'oeuvre des Pères Jésuites, si ceux-ci fermaient leur Collège. Et qui peut les en blâmer? Comme collège général ordinaire, ils rencontreraient les mêmes obstacles que les Pères Jésuites.

* * *

Comment le garder, notre Collège? En lui envoyant des élèves! Il faut de 30,000 à 35,000 dollars par année pour le faire vivre. A 300 dollars par an chacun, c'est donc environ 120 pensionnaires, ou 5 fois plus d'externes à 60 dollars, que le Collège doit recevoir. Pour l'oeuvre nationale, les Canadiens ont toujours fait des sacrifices. N'en feront-ils pas encore? D'autant plus que ces sacrifices assureront à leurs fils le plus bel héritage possible.

Note: On publiera la semaine prochaine le dixième et dernier article.

Par le comité de propagande
de l'Association des Anciens Elèves

Charles Turgeon
Paul Poirier
Laurier Picard

Leur premier avoir

Ne faut-il pas souhaiter qu'en théorie et en pratique les catholiques comprennent qu'ils doivent placer la presse catholique au premier rang dans leurs sollicitudes pour les bonnes oeuvres?

Savez-vous ce que disait, tenez, au mois de décembre dernier, N. S. Père le Pape Pie XI? "Une nécessité s'impose dans les milieux catholiques, celle de s'intéresser aux journaux catholiques, de les soutenir et de les financer".

S'intéresser aux journaux catholiques. . . est-ce bien cela si pour un souffle, une ombre, un rien on se désabonne?

Les soutenir. . . on le veut bien; mais en pratique. . . on garde une prudente réserve; on trouve qu'ils ne fournissent pas beaucoup de papier; on n'approuve pas telle attitude sur une question secondaire, on n'a pas prisé tel compte rendu de séance ou de funérailles. Allez donc après cela marquer un grand zèle!

Les financer. . . Le Pape a dit: les financer! Ce n'est point quand ils seront morts ou quand leurs affaires seront prospères qu'il sera utile de financer les journaux catholiques; le meilleur temps n'est-ce pas quand ils sont dans le besoin?

Et le Pape, qui se doute bien de ce qui se passe, recommande aux abonnés de payer fidèlement leur abonnement: il dit que lorsqu'on lui demande une bénédiction pour les journaux catholiques, il donne une bénédiction spéciale aux "abonnés payants".—A Laliberté, ptre.

(Le Progrès du Saguenay)

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

NOTRE PAYS ET SA POPULATION

vers 1840

Différentes Tribus Indiennes

(Suite)

Les Sauvages qui, aux environs de 1840, peuplaient la région qui nous intéresse, appartenaient à cinq familles ou races différentes, et formaient une dizaine de **Tribus**, d'importance très inégale.

A la race **algonquine** appartenaient les Pieds-Noirs, les Cris et les Sauteux;

à la race **dénée**, les Montagnais, les Castors et les Sarcis;

à la race **Iroquoise**, quelques familles des environs du Fort Jasper, dans les Montagnes Rocheuses.

* * *

PIEDS-NOIRS

Pour commencer par le sud, nommons d'abord les **Pieds-Noirs.** Leur territoire descendait jusqu'à la rivière Missouri, dans les Etats-Unis, et montait, vers le nord, jusqu'à la rivière Red Deer, ou La Biche; de l'ouest à l'est, il allait des Montagnes Rocheuses jusqu'au 110ème méridien, limite actuelle entre l'Alberta et la Saskatchewan. La nation entière pouvait compter de 10 à 12,000 âmes, formant trois ou quatre tribus:

1—Les **Pieds-Noirs** proprement dits en indien **Sixika**—ainsi nommé, dit-on, de la couleur que prenaient leurs mocassins dans les prairies brûlées par le feu, ou du nom d'un de leurs anciens chefs;

2—les **Piéganes**, dont le nom—**Pieganey**—signifie les pillards, et qui l'étaient en effet;

3—les **Gens-du-Sang**—en indien **Kena**—que les Métis nommaient les Sanglants, et les Anglais les Sangs—Blood—parce qu'ils étaient les plus sanguinaires de tous, ou les plus avides de tuer leurs ennemis.

4—A ces trois tribus, certains auteurs ont ajouté, comme se rattachant à la même famille, les **Gros-Ventres**, qui erraient autrefois sur les bords de la branche sud de la Saskatchewan, nommée alors pour cela la rivière des Gros-Ventres, nom qui lui est d'ailleurs resté sur la partie la plus voisine de sa source, légèrement modifié en celui de rivière du Ventre (Belley river).

Donner le nombre exact des Indiens de chacune de ces tribus, en 1840, n'est pas possible. Il faut nous contenter de chiffres approximatifs.

D'après M. Harriet, l'un des principaux **facteurs** de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui a passé sa vie parmi les Pieds-Noirs, leur nombre aurait été de 13,000 environ, formant de 1,600 à 1,700 tentes.

M. Rowand, le fameux **Bourgeois** du Fort Edmonton, donne à peu près le même chiffre, en comptant parmi les Pieds-Noirs, comme M. Harriet, six ou sept tribus:

	tentes	personnes
Piéganes	400	3,200
Pieds-Noirs proprement dits	300	2,400
Sanglants	250	2,000
Gros-Ventres	400	3,200
Cotonés Petites Robes, tribus des Montagnes	250	2,000
Total	1,600	12,800

A ces tribus, M. Rowand ajoutait encore les **Sarcis**, qui, tout en appartenant à la race Dénée, avaient fixé leurs tentes parmi les Pieds-Noirs; et il évaluait leur nombre à 360 seulement.

Que penser de ces chiffres? Sont-ils exagérés? On serait tenté de le croire quand on les compare à ceux qui furent donnés plus tard par Mgr Taché et Mgr Legal: 6,000, dit le premier; 3,700, dit le second. Mais il faut remarquer que ni l'un ni l'autre ne compte parmi les Pieds-Noirs, les Gros-Ventres, les Sarcis et les petites tribus des Montagnes; et, de plus, que Mgr Legal ne compte pas non plus les Pieds-Noirs fixés sur le territoire des Etats-Unis.

Tout le monde sait que la nation Pieds-Noirs était la nation belliqueuse par excellence. Si l'on veut connaitre le nombre de ses guerriers, le voici, d'après M. James Doty, qui vécut longtemps parmi eux:

Pieds-Noirs	625
Sangs	875
Piéganes	975
Gros-Ventres	900
Total	3,375

Un instinct de vengeance profondément enraciné dans leur coeur les empêchait d'oublier une offense ou de la pardonner; ils attendaient, au besoin, des années, mais ils se vengeaient toujours.

Leur grande richesse consistait en chevaux très nombreux. C'était une cause de jalousie pour leurs voisins les Cris, et la source de presque toutes les guerres entre ces deux nations.

* * *

LES CRIS

Le territoire des Cris se trouvait au nord de celui des Pieds-Noirs, le dépassant de beaucoup vers l'est. Il s'étendait, en effet, des Montagnes Rocheuses à la Baie d'Hudson, et du 51 degré au 56 degré de latitude nord, territoire immense que traverse, presque en son milieu, des montagnes à la mer, la rivière Saskatchewan avec son prolongement, la rivière Nelson.

Sur cette étendue, où deux pays comme la France seraient à l'aise, il n'y avait probablement pas 20,000 âmes. Comptant ensemble les Sauteux, les Makégons et les Cris, de toute la terre de Rupert, Mgr Taché les évaluait à 30,000 au plus. A ce compte, si nous supposons les Cris proprement dits aussi nombreux que les Sauteux et les Maskégons réunis, ce qui est beaucoup dire, nous n'en aurons encore que 15,000. M. Rowand, ne s'occupant, il est vrai, que de son district—mais on sait combien il était vaste—estimait les Cris des bois à 4,000, et ceux des prairies à 2,000; ce qui ne donne qu'un total de 6,000!

Mais s'ils n'étaient pas aussi nombreux qu'on l'a parfois supposé, les Cris étaient redoutés de leurs voisins: Pieds-Noirs aussi bien que Montagnais tremblaient devant eux, et avaient dû leur céder tout le territoire qu'ils avaient convoité. Actifs et énergiques, hardis et provocateurs, ils étaient faits pour dominer. Leur nature passionnée pouvait les porter des extrêmes de la fureur aux extrêmes de la douceur, de la sorcellerie satanique au culte très pur du vrai Dieu, quand la religion, après de rudes assauts, se serait emparée d'eux.

Les Maskégons, que nous avons nommés à la suite de Mgr Taché, n'étaient en somme qu'une branche de la grande tribu des Cris, occupant la partie orientale du territoire que nous délimitions tout à l'heure, sur les bords de la rivière Nelson et des lacs si nombreux qui se trouvent entre elle et la Churchill. Leur éloignement de la région qui nous intéresse nous les fera laisser presque totalement de côté, bien qu'ils aient appartenu au Vicariat apostolique de Saint-Albert.

Quant aux Sauteux, leurs orgueilleux et superstitieux voisins du sud, nous ne les rencontrerons aussi que très peu et seulement pour les voir faire oeuvre d'auxiliaires de Satan.

* * *

LES ASSINIBOINES

Nous devons une mention plus horable aux Assiniboines. Brouillés avec leurs congénères, les Sioux, ils s'étaient réfugiés sur le territoire britannique, où les Cris les avaient accueillis comme des frères et leur avaient laissé toute la vallée de la rivière qui porte leur nom. Peu à peu, même, ils s'étaient unis à leurs alliés au point de vivre avec eux sur n'importe quelle partie de leur territoire. C'est ainsi que nous les trouvons jusqu'au pied des **Montagnes Rocheuses**, soit au nord, soit au sud de la Saskatchewan, se divisant, par suite, en Assiniboines des bois et Assiniboines des prairies.

Leur nombre, dans notre région, ne fut jamais considérable. Ceux des bois, d'après M. Harriet, auraient compté, en 1842, 80 tentes ou 640 âmes; ceux des prairies, suivant M. Rowland, auraient eu 300 tentes, abritant 2,400 personnes.

Les Assiniboines des bois, nous dit Mgr Taché, étaient doux et bons, mais excessivement pauvres et portant sur leur chétive personne le cachet de la misère profonde et habituelle dans laquelle ils vivaient. Ceux des prairies, au contraire, étaient de grands et vigoureux gaillards et de francs coquins, ce qui faisait dire proverbialement: "voleur comme un Assiniboine". Sans être aussi pauvres que leurs frères des bois, ils avaient le talent, malgré leurs rapines, d'être toujours les plus dénués de tous les sauvages qui vivaient de la chasse du bison. (D'après Mgr Taché, Esquisse, dans Missions des Oblats, t. 8, p. 262).

* * *

LES DENES

Parmi les nombreuses tribus de la famille Dénée, dont le territoire s'étend, depuis celui des Cris, jusqu'à l'Océan Glacial et, à l'ouest, par delà les Montagnes Rocheuses, les seules qui nous intéressent sont celles des Montagnais, des Castors et des Sarcie.

De cette dernière, nous avons déjà dit un mot: ils formaient une bande isolée parmi les Pieds-Noirs, dont ils s'étaient mis à parler la langue, tandis que la leur propre ressemblait à celle des Castors, au milieu desquels ils avaient autrefois demeuré.

La tribu des Castors, elle, était cantonnée sur les bords de la rivière la Paix, où elle comptait environ 2,000 individus. La légèreté, l'insouciance et surtout une passion effrénée pour le jeu étaient leurs caractères distinctifs.

Quant aux Montagnais, dont deux bandes appartiennent encore à l'Archidiocèse d'Edmonton, celle du Lac Froid et celle du Lac de Coeur, c'étaient les mieux disposés des Sauvages à l'égard de la Religion. Doux et timides, ils avaient horreur du meurtre et redoutaient d'ailleurs beaucoup la mort et les morts; de vol et de brigandage il n'était pas même question chez eux, ils étaient beaucoup moins immoraux que les sauvages du sud. Par contre, ils étaient d'une insensibilité et dureté extraordinaire à l'égard de la femme, de l'enfant et du vieillard. Bref, plus faciles à convertir que les Cris, ils ne devaient pas faire de meilleurs chrétiens.

* * *

LES IROQUOIS

A la distance où nous sommes de Caughnawaga, la patrie des Iroquois, près de Montréal, on ne s'attendrait guère à rencontrer ces Sauvages par ici. Cependant il s'en trouvait un petit groupe dans les Montagnes Rocheuses, non loin du Fort Jasper, "une trentaine de familles", nous dit le P. Lacombe. A la vérité, ces familles n'étaient pas purement iroquoises, mais plutôt issues de mariages entre Iroquois et sauvagesses appartenant à diverses tribus dénées. Voici en deux mots leur histoire.

Vers 1830, M. Rowland avait engagé, pour le suivre au Fort Edmonton, une quarantaine de jeunes Iroquois de Caughnawaga, forts, robustes, pleins de santé et de courage, capables d'affronter la misère et les dangers de toute sorte, et, au surplus, bons catholiques. Ils firent pendant quatre ans, pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, la chasse au castor, dans les grandes prairies et aux rivières Bataille, La Biche et à l'Arc. Leur engagement fini, la plupart s'établirent dans les Montagnes et prirent femme parmi les Indiens avec lesquels ils s'étaient liés d'amitié, au hasard des rencontres. Ils s'unirent de la sorte avec les Porteurs, les Chouchouapes et les Sékanais, ayant l'intention de faire bénir leurs mariages dès qu'ils verraient un prêtre. Ainsi se forma la tribu des Métis Iroquois que visiteront les missionnaires du Lac Ste-Anne.

Philippe d'ARMOR.

(à suivre)

———oOo———

En Russie

Le journal socialiste "Dni" publie un intéressant communiqué qui lui est parvenu de la frontière polono-soviétique. Depuis quelque temps ce sont surtout des jeunes qui traversent la frontière russe. Selon leurs témoignages l'esprit de la jeunesse soviétique serait en train de changer radicalement. Voici, à titre d'exemple le récit d'un de ces fugitifs:

La jeunesse critique tout, dans la vie actuelle en U.R.S.S. Il y a un an un certain enthousiasme se manifestait encore pour le plan quinquennal, on croyait au bien-être futur. Aujourd'hui on n'y croit plus et c'est le règne du "je m'en fichisme". La jeunesse est en effervescence. On entend souvent des paroles que personne n'aurait osé proférr auparavant: "Camarades, ç'a va mal! On n'y arrive pas!"—"Il faut changer le front!" "Notre appareil d'administration est rouillé; il faut le nettoyer de haut en bas."—"Camarades, l'appareil du parti n'est plus entre nos mains. Il est devenu indépendant et fait ce que bon lui semble."

La jeunesse parle beaucoup d'envoyer des informateurs en Europe pour y apprendre la véritable situation car personne ne croit plus ce qui est écrit dans les journaux sur l'imminence de la révolution mondiale, sur la crise du capitalisme, etc.

Les jeunes souffrent non seulement de faim "matérielle", mais aussi de faim "spirituelle".

Le Gouvernement soviétique continue à se bercer d'illusions; l'évolution des esprits est bien plus profonde qu'on ne le pense en haut lieu.

Livres nouveaux

"Poésies Nouvelles"

PAR ROBERT CHOQUETTE

M. Choquette vient de publier sous ce titre, aux Editions Albert Lévesque, le *recueil de poésies* qui, en septembre dernier, remportait les honneurs du Prix David.

Outre le poème "Metropolitan Museum", déjà publié en tirage limité de grand luxe et pour lequel la critique n'a eu que des éloges, le recueil renferme de nombreux poèmes inédits d'une facture tout aussi forte et d'une aussi riche inspiration. M. Choquette a le don d'exprimer, dans un style sobre et juste, ses sentiments sur l'amour et la nature, et l'on sent circuler dans tous ses poèmes cette chaleureuse force de conviction qui appelle la sympathie. Il est d'ailleurs inutile d'insister sur le talent poétique de M. Choquette, car les radiophiles ont eu maintes fois l'occasion de l'entendre et de juger par eux-mêmes de la valeur de ses poèmes, d'un goût classique et d'une grande pureté de sentiment. Citons toutefois "Au cercle de la Lampe", "Joie", "En marge de Durer", "Wagner", "Locomotive", qui prouvent que ce jeune poète mérite plus qu'une admiration passive et que ses poèmes sont une des plus belles expressions de la beauté.

L'ouvrage, présenté avec un goût impeccable par les Editions Albert Lévesque", est en vente au prix de $1.00 l'unité chez l'éditeur et dans toutes les librairies assorties.

———oOo———

L'Actualité Economique

Sommaire, Janvier 1933

L'économie dirigée, Adrien Gratton, licencié en sciences commerciales.

Troubles monétaires, Maurice Ansiaux, professeur à l'Université de Bruxelles.

La contribution de la Pologne à l'activité économique d'après-guerre, G. Adamkiewiecz, consul général de la Pologne à Montréal.

Faits et nouvelles: Le traité germano-canadien; La récolte canadienne en 1932; L'état des prix.

A travers les revues: La tâche de M. Roosevelt; L'abaissement des tarifs douaniers; Les dettes de guerre; Une conséquence inattendue du protectionnisme anglais.

Les livres.

———oOo———

Amica

Bulletin mensuel des A.F.A.C.C.

Sommaire, janvier 1933

Les A.F.A.C.C. et la famille.

Campagne contre le cinéma corrupteur, E. Pineault-Léveillé.

Le Congrès—l'apostolat de la femme chrétienne, P. Lagrès.

La vie rurale et les amicalistes, Mme Chs Gagné.

Une page d'apologétique, Adélard Dugré, S.J.

Les sophismes du Néo-Malthusianisme, Arthur Dubois, S.J.

Le goût en économie domestique, Estelle Leblanc.

Contre l'admission au cinéma des enfants au-dessous de seize ans.

Petit catéchisme des Cercles d'étude, E. P.-L.

Lauréats du Concours d'abonnement, La Direction.

Ouverture de la session au parlement d'Alberta

Elle a lieu jeudi dernier en présence d'une foule nombreuse.—Le lieutenant gouverneur de la province donne la lecture du discours du trône.—Revue des conditions économiques.—L'aide aux fermiers

(Suite de la page 1)

bienvenue à Leurs Excellences le comte et la comtesse de Bessborough à l'occasion de leur première visite officielle en Alberta. Nous sommes heureux qu'ils aient pu visiter une partie assez considérable de notre province, et la population albertaine a certainement été fière de leur souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que depuis que vous vous êtes réunis la dernière fois, cette Chambre a éprouvé une lourde perte par la mort si soudaine et prématurée de l'hon. Vernon Smith, ancien député de Camrose. Il laisse le souvenir d'un ministre très dévoué à la Couronne, d'une personnalité qui lui a mérité l'affection d'un grand nombre d'amis.

Député de Grouard



M. L.-A. GIROUX, député libéral de Grouard, qui a été réélu whip de son parti lors d'une réunion tenue jeudi soir.

Conditions économiques

"Je suis assuré que vous allez entreprendre votre tâche en réalisant pleinement jusqu'à quel point les conditions économiques mondiales actuelles affectent sérieusement les populations tant urbaines que rurales. Entrant dans sa quatrième année, la dépression qui a si sérieusement affecté toutes les nations, ne semble pas vouloir diminuer d'intensité. Invariablement, de telles dépressions se font surtout sentir dans les régions agricoles, et leurs effets sont plus particulièrement désastreux dans des régions telles que l'Ouest du Canada."

Le lieutenant gouverneur rappelle ensuite les succès obtenus par l'Alberta à l'exposition royale de Toronto et à l'exposition internationale de Chicago. Ces succès démontrent, dit-il, les splendides prespectives agricoles de notre province. Bien qu'on ait récolté une moisson plus abondante cette année que celle de l'année dernière, les prix actuels des produits agricoles sont si bas que le pouvoir d'achat des fermiers n'a guère augmenté.

"Placé en face d'une perspective probable d'une baisse sensible dans les revenus, résultat des conditions économiques mauvaises, mon gouvernement a été incapable durant l'année qui vient de s'écouler de faire un travail vraiment effectif. Il s'est efforcé de maintenir, en autant que faire se pouvait, les principaux services actuels et d'améliorer dans la mesure de ses ressources financières la détresse d'une partie de notre population."

"Comme résultat d'une entente faite avec le gouvernement fédéral, entente que vous serez appelé à ratifier, les municipalités de la province ont reçu de l'aide pour leur permettre de venir au secours des familles pauvres."

"On a nommé une commission qui est chargée de secourir les chômeurs célibataires et les "transients", enlevant ainsi un considérable fardeau sur les épaules des municipalités". Le lieutenant gouverneur parla aussi de la création d'une commission chargée de rédiger un rapport sur l'administration du secours. Ce rapport sera présenté devant la Chambre durant la session actuelle.

L'aide aux fermiers

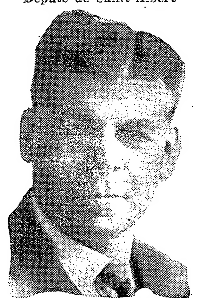
"A la suite de conférences tenues avec des représentants des compagnies de prêts hypothécaires, nous avons pu obtenir d'eux des concessions qui ont permis à nos fermiers de faire face à quelques-unes de leurs obligations financières. L'ajustement et la liquidation des dettes privées demeurent cependant un problème d'une souveraine importance. Afin de permettre à notre population de tenir bon tant que la crise ne sera pas disparue, vous serez conviés à étudier un projet de loi relatif à la revision de l'Acte de l'ajustement des dettes."

Le discours du trône fait aussi mention de la tenue d'une conférence qui réunirait les principales contrées productrices de blé, afin d'étudier les problèmes qui sont d'un intérêt vital pour le fermier. Le discours du trône fait savoir que le comité d'enquête des puits de gaz de Turner Valley a terminé son rapport et qu'il le soumettra à la députation au cours de la session. La santé de la population albertaine, en dépit des misères de la dépression, se maintient en bon état. Le discours du trône souligne aussi l'énergie qui caractérise les Albertains qui semblent vouloir faire courageusement face à la crise.

"Les comptes publics de la dernière année fiscale et les estimés budgétaires de l'année courante seront soumis à votre étude. Ces estimés refléteront le désir qu'ont mes ministres d'économiser le plus strictement possible jusqu'à ce que de meilleures conditions économiques aient augmenté les revenus de la province."

Le discours du trône se termine en signalant la tenue prochaine de la conférence économique mondiale qui, espérons-le, marquera le retour de la prospérité. Il demande aux députés de délibérer dans le sens des meilleurs intérêts de la province, de ne pas poser des actes à la légère, actes qui auraient une fâcheuse répercussion durant les années futures.

Député de Saint-Albert



M. OMER ST-GERMAIN, député fermier-uni de Saint-Albert, le seul membre canadien français du parti U.F.A.

M. Lorne Proudfoot, député d'Acadia, eut l'honneur de proposer l'adoption du discours du trône, à l'ouverture de la séance de vendredi. Durant son discours, il fit de nombreuses remarques relatives à la situation des débiteurs et des créanciers. Il souligna tout ce que le gouvernement avait fait pour donner justice aux deux parties. A la suite de conférences tenues avec les sociétés de prêts hypothécaires, les compagnies ont consenti volontairement à réduire la part qui leur revient d'une récolte, de un tiers à un quart, là où les débiteurs ne pouvaient payer le tiers, dit l'orateur. Il déclara que la baisse continuelle des prix des produits agricoles conduisaient les fermiers à la banqueroute à une rapide allure. Et nous remarquons à peu près la même chose dans les centres urbains.

Parlant à propos des amendements projetés au sujet de la loi des banques routes, M. Proudfoot déclara qu'il serait content que le gouvernement passât une loi qui préviendrait la vente de la propriété d'un débiteur pour payer les dettes qu'il aurait contractées.

M. C. A. Ronning

M. C. A. Ronning, nouveau député de Camrose, fut le secondeur de l'adoption du discours du trône. Il fit alors son premier discours, ce que les Anglais appellent un "maiden speech". A l'issue de son discours, M. Ronning fut sincèrement félicité par ses collègues. Durant son discours, M. Ronning déclara que la politique U. F.A. avait été à la fois acclamée avec enthousiasme et amèrement critiquée. Il existe du mécontentement, mais ce dernier est causé par le système capitaliste. L'on désire un changement de politique économique qui assurerait de plus larges initiatives économiques chez la masse. La création de la Cooperative Commonwealth Federation a donné au peuple un nouvel espoir, un nouvel enthousiasme, dit M. Ronning. Jamais auparavant, le peuple n'a montré autant d'ardeur à s'intéresser à des idées nouvelles d'où sortiront peut-être le bien-être non seulement économique, mais aussi moral et spirituel, dit encore M. Ronning. Il semble donc que M. Ronning est un fervent disciple de la C.C.F. Au cours de ses autres remarques, il recommenda la pratique de l'économie à laquelle les circonstances actuelles nous obligent plus fortement que jamais.

Député de Saint-Paul

M. J.-M. DECHENE, député libéral de Saint-Paul, qui a secondé un important amendement au discours du trône, proposé par M. Howson.

Amendement libéral au discours du trône

Lundi, dans l'après-midi, M. W. R. Howson, chef libéral, proposa l'amendement suivant qui signifiait un vote de non confiance au gouvernement: Résolu que le gouvernement de Sa Majesté en Alberta réorganise immédiatement chaque département du gouvernement afin d'augmenter la compétence dans chacun de ces départements et afin de faire disparaître le gaspillage formidable, la duplication des services et les dépenses inutiles qui existent actuellement. Cet amendement fut secondé par M. J.-M. Déchêne, député libéral de Saint-Paul. Pendant son discours, M. Howson fit remarquer qu'il espérait que la présente session, à cause de la détresse qui sévit à travers la province, du fardeau intolérable des taxes, des dettes privées et publiques, aurait été inscrite dans les annales de l'histoire comme la "session du salut". Au lieu de cela, nous apprenons que les U.F. A. s'apparentent à la C.C.F. dont la politique est une politique de socialisation pure et simple. (M. Howson faisait allusion au discours de M. Ronning où ce dernier avait vanté les bienfaits futurs de la C.C.F.). Je tiens à déclarer que la politique libérale est une politique de sauvegarde de la propriété privée. M. Howson railla le gouvernement en lui demandant en vertu de quel mandat il s'arrogeait le droit de disposer des terres et des demeures du peuple. "Le gouvernement a-t-il annoncé une telle politique lors des dernières élections générales en 1930?" Je défie le gouvernement de résigner et d'aller se présenter devant le peuple avec un programme comportant l'aliénation des terres par l'Etat. Nous sommes forcé de résumer le discours de M. Howson. Nous dirons cependant qu'il a déclaré qu'il favoriserait l'établissement par le Dominion d'une banque, en vertu de la loi des Finances, qui financerait les provinces et les municipalités du Canada. Les provinces et les municipalités pourraient déposer leurs obligations dans ces banques qui émettraient des billets (monnaie-papier) pour une valeur égale à ces obligations.

Député de Beaver River

M. H.-H. DAKIN, député libéral de Beaver River, comté qui comprend une assez forte population canadienne française.

Mis aux votes, l'amendement Howson fut battu par une bonne majorité. Les conservateurs et les indépendant appuyèrent l'amendement, mais les travaillistes s'unirent aux députés ministériels pour le rejeter.

—oOo—

Etre apôtre, c'est répandre la vérité dont on vit. C'est l'enrichir en la distribuant, c'est, en convainquant, devenir plus convaincu.—T. Hébrard.

Pas de chômage pour les députés à Ottawa

(Suite de la page 1)

Le Royaume du Canada

Le vice-président de la chambre, M. Armand Lavergne, a proposé une résolution pour que le Dominion du Canada soit dorénavant connu sous le nom de Royaume du Canada, conformément au statut de Westminster. M. Pouliot l'a appuyé, mais M. Stitt de Selkirk a ajourné la discussion sur ce sujet.

Le député de Berthier, M. J.-A. Barette, a proposé sa résolution qui tend à changer de la province de Québec à la province d'Ontario le base de l'unité de représentation. C'est Québec qui sert de pivot aux autres provinces, d'après l'acte fédératif, et l'unité, aux prochaines élections, sera de 44,219 pour l'élection d'un député. Or, d'après les prévisions actuelles et les exceptions à la loi, Ontario possédera un député pour chaque groupe de 41,849 électeurs, soit treize députés de trop. Il en est de même pour les autres provinces.

L'hon. M. Stevens a déclaré à ce sujet que la clause en question a été insérée dans la constitution pour la protection de la province de Québec, qui doit avoir 65 députés, ni plus, ni moins, et il ne doute pas qu'un changement serait très mal vu des Canadiens français. Il demande à M. Barrette de retirer sa motion.

La réduction de l'indemnité parlementaire

La déduction de dix pour cent sur les émoluments des fonctionnaires, des sénateurs et des députés sera maintenue au cours de la prochaine année fiscale, en vertu du bill présenté en Chambre par l'hon. E. N. Rhodes, ministre des finances. L'année dernière, l'hon. M. Bennett avait laissé entendre que cette mesure d'urgence ne resterait en vigueur que pendant une année, et cette remarque a été rappelée au gouvernement par l'hon. W. L. MacKenzie King. Mais le ministre s'en est tiré de façon diplomatique en déclarant que cette restriction ne s'appliquait qu'au bill. L'intention des autorités est de maintenir cette législation en vigueur tant que durera la vague de dépression.

L'agriculture ne reçoit pas toute la considération voulue

L'agriculture est l'industrie la plus importante du Canada et c'est elle qui reçoit en Chambre le moins de considération. Les problèmes agricoles sont d'habitude renvoyés pour discussion au comité permanent du parlement et le public n'en entend pas beaucoup parler. Mais la principale objection contre le mode actuel de procéder est le fait que les députés de l'Ouest, pour la plupart agriculteurs, accaparent toutes les séances du comité de sorte que l'on entend sans cesse parler de blé garnet ou de blé marquis, mais rarement du beurre et du fromage.

Pour obvier à cette difficulté, M. F. H. Pickel, député de Brome-Missisquoi, a suggéré à la Chambre que le comité d'agriculture soit divisé en deux sections, l'une pour s'occuper du blé et l'autre pour étudier les questions de culture mixte. Il a été exposé à la députation que durant les dix dernières années, ce comité a tenu 85 séances où seul le blé a été le sujet du débat, ne laissant que 71 séances pour examiner les autres aspects de l'agriculture.

Les députés de l'Ouest se préoccupent tout d'abord de leurs affaires et la culture du blé a fait couler des flots intarissables d'éloquence progressive, car les membres du groupe agraire sont loquaces, agressifs et pensent tout savoir. M. Pickel trouve que l'administration a été négligée par tous les gouvernements et l'administration actuelle "ne s'est pas plus forcée que les autres à cet égard".

Le ministre de l'agriculture, l'hon. M. Weir, croit que le comité actuel peut répondre aux besoins de tous.

Bilinguisme

La mode est au bilinguisme, chez les gens de l'opposition libérale du moins. M. J.-A. Bradette, député libéral de Témiscamingue-Nord, a demandé au ministre du Commerce, M. Stevens, s'il avait une raison particulière de ne publier qu'en anglais le bulletin quotidien de l'office fédéral de la statistique. M. Bradette considère avec raison que si le bulletin en question vaut la peine d'être publié, la publication devra s'en faire dans les deux langues.

M. Stevens est cependant d'avis contraire. Il ne voit pas pour le moment la nécessité d'une publication bilingue.

Cela, dit-il, doublerait les frais. Le bulletin en question est préparé spécialement pour les courriéristes parlementaires et ceux-ci connaissent les deux langues. Une publication française occasionnerait du retard. M. Stevens ajoute, toutefois, qu'il fera publier le bulletin dans les deux langues, si c'est nécessaire.

MORINVILLE

Soirée en honneur de Mlle Rose Gervais

Samedi dernier un grand nombre d'amis se rendirent chez Mme F. Gervais en veillée de surprise en honneur de Mlle Rose Gervais. Beaucoup de cadeaux et souhaits de bonheur furent offerts à la future mariée.

Plus tard dans la veillée plusieurs jeunes gens sont venus jouer au bridge, on chanta plusieurs chansons et on s'amusa ferme.

Cette délicieuse soirée était organisée par Mme Georges Tellier et par Mme Cyril Dubé. Etaient présents à cette soirée: M. et Mme Omer St-Germain, Mme Ch. Lajoie, Mme A. Boyer, Mme R. Rouleau, Mme J. Steffes, Mme McDonald, Mme I. D. Côté, Mme C. Dubé, Mme L. Tremblay, Mme H. Wynne, Mme P. Gervais, Mme U. Bellerive, Mme H. Ricard, Mme Ed. Loiseau, Mme J. A. Pelletier, et Mme F. Gervais, M. et Mme G. A. Tellier, M. et Mme L. Caouette; Mlles Rose Gervais, Imelda Meunier, Marie-Ange Meunier, Elise Arcand, Marie Montpellier, Louise Nobert, Denise Tellier, Clina Morin, Ida MacDonald, Jeanne Dalphond, Alma Steffes, Madeleine Perras, Isabelle Pelletier, Alberta Côté, Blanche Gibeau, Alexina Desmarais, Yvonne Desmarais; MM. Zotique Toupin, Z. Tellier, J. Tellier, R. Gervais, G. Lapierre, A. Riopel, H. Pelletier, G. Pelletier, A. Pelletier, E. Houle

Le concert donné à la radio par le choeur de St-Joachim a été tout simplement magnifique. Les morceaux de chant ont été emportés avec le plus grand succès et la récitation d'un comique à faire rire même ceux qui n'ont pas l'habitude de le faire. Nous offrons donc nos félicitations à M. Pepin et aux membres de sa chorale. Ils ont su mettre tant de perfection dans l'exécution de leur programme que ceux qui doivent suivre ne peuvent s'empêcher d'hésiter quelque peu.

Les cultivateurs du district d'école Frontenac, donnaient vendredi dernier une partie de cartes afin de réaliser un certain montant—$17.00, croyons-nous. Le fait est qu'il y a eu déficit dans la dernière exposition scolaire et comme l'école Frontenac a été à l'honneur à cette occasion, les parents ont pensé qu'ils se mettraient ainsi à la peine afin de rencontrer ce déficit. Nous félicitons le district de l'entente qui existe dans son milieu et de l'exemple admirable de solidarité qu'il donne à toute paroisse.

Les élections municipales ont eu lieu dans notre ville et ont été assez mouvementées. Les assemblées qui avaient précédé le vote avaient excité les esprits et lundi matin l'on voyait les autos circuler de tout côté afin d'amener au poll les personnes qui pouvait avoir moins d'empressement à le faire. Enfin après toute une journée de travail de part et d'autre l'on arriva au résultat suivant. Pour la mairie, M. St-Germain, 166, et M. Deschênes, 59. Pour le poste d'échevin, M. C. Lajoie, 162, M. Jos. Perras, 155, M. Dalphond, 111, M. A. Bernier, 93, MM. Fortier et A. Meunier, 63. Les trois premiers donc furent les élus. Four la position de commissaires d'école, M. John Schaeffer, 229, M. Emery Tellier, 200, et M. Jos. Gibault, 60. Les deux premiers furent déclarés élus.

Mme Honoré Beaulieu nous a laissés dimanche pour un monde meilleur. Elle avait été malade pendant plusieurs mois et finalement elle dut céder devant la maladie. Les funérailles eurent lieu mardi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Elle laisse cinq enfants pour pleurer sa perte: Wilfrid, Albert, Emile, Berthe et Corinne.

Mme Beaulieu habitait Morinville depuis une dizaine d'années, étant venue de St-Isidore de Bellevue. Jadis elle avait habité St-Louis de Gonzague, dans le comté de Beauharnois, la paroisse d'origine de notre curé.

Les porteurs étaient MM. Forget, Tellier, Ricard, Béland, Lajoie et Tailleur.

Mgr Pilon, P.D., présida aux funérailles qui étaient sous la direction de notre entrepreneur de pompes funèbres, M. Albert Trottier. Disons en terminant que ce dernier a su donner tant de satisfaction partout où il a été demandé qu'aujourd'hui il n'est presque plus question, dans le district de s'adresser à d'autres.

Nos dernières vues animées ont été tout simplement magnifiques et la nombreuse assistance qui s'était rendue dans la salle pour l'occasion est retournée enchantée de la soirée qui leur fut donnée. L'on nous annonce un autre programme tout aussi intéressant pour la prochaine fois. Nous croyons savoir que l'Amicale s'est réservé la soirée de dimanche prochain pour réaliser quelques argents qui lui sont nécessaires afin de continuer l'oeuvre admirable qu'elle a entreprise. Le programme, paraît-il, sera charmant.

Mlle Rose Gervais convolait en premières noces, le 14 de ce mois. Elle épousait Zotique Toupin de Clyde. Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient fait un devoir d'assister au mariage. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

Baptême. Joseph Harris Oscar Brennies, enfant de Edouard Brennies et de Elise Behiels. Parrain et marraine, Harris Gibeau et sa dame. —Corr.

—oOo—

Pour remédier à la crise

Ce que propose M. Stephen Leacock

CINCINNATI—Dans une conférence à l'Université de Cincinnati, M. Stephen Leacock, l'économiste canadien bien connu, dit que réduire de 23 grains à 17 grains la valeur du dollar en or serait un excellent moyen d'assurer la reprise des affaires. Il s'est attaché à expliquer que cela ne constituerait pas à proprement parler une inflation monétaire. Il a préconisé deux autres mesures comme moyens de mettre fin à la crise: l'application d'un vaste programme gouvernemental de suppression des taudis et un mouvement international pour ajuster les tarifs, régler la question des dettes et promouvoir le commerce.

Décès de M. J.-A. Savoie

Député de Nicolet

MANSEAU.—M. J. A. Savoie, député de Nicolet, est mort ces jours-ci à l'hôpital de Sherbrooke. Plus de deux mille personnes ont assisté à ses funérailles, à Manseau. Les gouvernements fédéral et provincial, les conseils municipaux du comté, une foule très nombreuse de parents et d'amis, tous les citoyens de Manseau et des paroisses des alentours assistaient aux funérailles.

M. Savoie laisse dans le deuil son épouse née Georgette Roy et soeur de Mmes Rodberg et Royal, d'Edmonton; ses fils, MM. Jules, Maurice, Jean-Marie, François, Alfred, ses filles, Mlles Thrèse et Blandine, ses frères: MM. Oliva, rgisseur à Invernesse, et Arthur, de Montréal. M. Jean Savoie, représentait ce dernier, les enfants de Mme Savoie, l'hon. Antonio Prince, de Woonsocket, trésorier d'Etat de Rhode Island, Mme Dr Richard Gaudet, de Sherbrooke, née Blanche, et Mlle Aline Prince.

Lauréats du mois de Janvier

JUNIORAT SAINT-JEAN

	EXCELLENCE	CONDUITE	APPLICATION
Préparatoire			
1er	A. Bouchard, Doussal, Alta.	A. Bouchard, Doussal, Alta.	A. Bouchard, Doussal, Alta.
2ème	R. Meunier, Thérien, Alta.	R. Bec, Edam, Sask.	R. Bec, Edam, Sask.
Eléments latins			
1er	G. Nobert, St-Charles, Alta.	G. Nobert, St-Charles, Alta.	G. Nobert, St-Charles, Alta.
2ème	J. L. Meunier, Morinville, Alta.	G. Lévesque, Falher, Alta.	G. Lévesque, Falher, Alta.
Syntaxe			
1er	P. Bisson, Wainwright, Alta.	P. Bisson, Wainwright, Alta.	P. Bisson, Wainwright, Alta.
2ème	P. Guy, Morinville, Alta.	A. Schmidt, Duck Lake, Sask.	A. Schmidt, Duck Lake, Sask.
Méthode			
1er	G. Diamond, Cowley, Alta.	G. Diamond, Cowley, Alta.	I. Lessard, McLennan, Alta.
2ème	I. Lessard, McLennan, Alta.	A. Laberge, St-Vincent, Alta.	G. Diamond, Cowley, Alta.
Versification			
1er	A St-Amant, Jack Fish Lake.	A. Tétreau, Végreville, Alta.	E. Bergeron, Rolla, C.B.
2ème	A. Tétreau, Végreville, Alta.	E. Bergeron, Rolla, C.B.	J. Bru, Jack Fish Lake, Sask.

Avis

Nous sommes toujours heureux de publier les communiqués que l'on nous fait parvenir. Nous exigeons cependant que ces communiqués soient signés. Un simple pseudonyme n'est pas une signature responsable. Le nom et l'adresse de l'envoyeur d'un communiqué doivent toujours accompagner le dit communiqué, sinon celui-ci ne sera pas publié.

La Rédaction.

La vie en Alberta

McLENNAN

Le 9 février, nous avions le bonheur d'avoir au milieu de nous S. E. Mgr Guy et l'abbé Charest, son secrétaire. Les enfants de notre école exécutèrent un chant approprié pour la circonstance et une adresse fut ensuite lue par Yolande Bisson au nom de tous les élèves. Mgr y répondit en termes choisis pour l'enfance et exhorta les aînés à vivre toujours en bons chrétiens, à mettre le devoir avant tout, à avoir de la charité dans leurs rapports quotidiens, en un mot, à éloigner toute discussion puérile qui nuirait à l'avancement de leur école. Les tout jeunes enfants chantèrent un autre chant et Monseigneur nous parla de son voyage à Rome. Il nous dit la paternelle sollicitude de notre Saint-Père le Pape envers les missions de l'Ouest; bref, en quelques mots il nous relata les étapes de son beau voyage. Il nous parla aussi de la mission de Wabasca d'où il est revenu depuis quelques jours. Enfin pour terminer, les vues animées furent de la partie. Nous avons surtout goûté celles de Grouard et de Wabasca qui nous montrèrent Son Excellence en ces deux endroits. Nous le remercions grandement de sa visite qui nous réjouit toujours. Vendredi est réservé aux fidèles de langue anglaise.—Corr.

THERIEN

Une partie de cartes a eu lieu à Thérien, le 22 janvier dernier. Elle a remporté un grand succès!

Nos obligations contractées ici et là disparaissent graduellement. C'est bien là, la généreuse participation d'une reconnaissance pécuniaire de la part de ceux qui répondent si charitablement et prouvent aussi un grand acte d'activité au développement de cette paroisse. Longue vie à ceux là, dit N.S.

Nous remercions très cordialement Mlle l'institutrice de l'école du village de Thérien et ses compagnes de nous avoir donné de belles petites représentions, qui nous ont fait rire, par leurs petites élèves. Une autre petite représentation comique anglaise nous sera exécutée, à l'occasion de la prochaine partie de cartes, le 19 prochain. A tous de venir entendre ce petit chef-d'oeuvre!

Allons, les amis! Venez assister à notre veillée familiale qui n'appauvrira personne. Ces réunions sont de nature à nous donner les meilleures occasions de nous connaitre, de nous considérer et finalement de nous estimer, au point de nous rechercher les uns les autres. Rafle d'un lingot: monnaie-or de $2.50, le 19 février. Tous sont priés d'apporter un petit prix pour les gros joueurs de "whist", paniers boites, etc., afin que l'on puisse déguster dans l'intime ces goûters!

Au revoir, au 19 février au soir.

Une bonne boutique de forge, bien outillée, est à louer dans le village de Thérien. A des conditions exceptionnelles, s'adresser à M. Albert Gratton, propriétaire, Thérien, Alta.

—Corr.

ATHABASCA

La semaine dernière le cercle St-Gabrielle donnait une veillée de bridge et whist au profit de notre église. Malgré le grand froid qui sévissait ce soir-là, une bonne assistance s'y rendit. L'on joua avec entrain, de beaux prix récompensèrent les heureux gagnants.

Cette partie de cartes est la première d'une série de sept parties que le cercle se propose de donner cet hiver, et vu le succès de la première c'est un vif encouragement pour celles qui suivront. Les organisateurs en étaient M. L. Patry et M. M. O. Farrell qui n'épargnèrent pas leurs peines pour en faire un tel succès.

Nous les Canadiens français d'Athabasca sommes toujours aux écoutes chaque mardi soir pour entendre les magnifiques programmes en français, nous en jouissons avec plaisir tout en remerciant tous ceux qui y prennent part.

Nous avons ces jours-ci les plus grands froids de l'hiver, ce qui est cause que les affaires sont bien tranquilles dans notre village, car à moins d'affaires urgentes, les gens préfèrent attendre pour voyager des temps plus favorables.—Corr.

—oOo—

L'annonce est un commis-voyageur allant de maison en maison offrir ce que vous avez à vendre.

DONNELLY

Dimanche soir, le 5 février, le cercle local de l'A.C.F.A. tient son assemblée mensuelle. L'assistance est très bonne, malgré le froid. C'est que, quand il s'agit de passer quelques heures au service du patriotisme, les donneliens ne se font pas tirer l'oreille. Pour agrémenter la séance, le jeu de cartes est mis en honneur. A Mme Chs Jamcault échoit le prix des dames, et à M. Honoré Maisonneuve celui des messieurs.

M. l'abbé F. Mallet, curé de Guy, est de passage à Donnelly; mais il y séjourne si peu de temps que peu de gens ont le plaisir de le saluer.

M. Charles Léveillée de Fort William est en visite chez sa soeur, Mme P. Maisonneuve.

Plusieurs jeunes gens du district s'apprêtent à profiter de l'offre faite par le gouvernement de fournir du grain de semence enregistré à ceux qui formeraient un club de production de grain. M. E. Cimon, directeur en charge, s'occupe activement de la chose.—Corr.

SAINTE-LINA

Une assemblée du cercle local de l'A.C.F.A. s'est tenue immédiatement après la messe, le 29 janvier, au presbytère, pour l'élection des officiers. Tous les officiers pour 1932 furent réélus.

Le P. Dion fut nommé unanimement président honoraire de l'A.C.F.A. Il nous a expliqué en peu de mots "La manière de vivre, d'aimer et de traiter également tout le monde, puisque nous sommes appelés non seulement à vivre, mais aussi à demeurer au milieu de toutes les nations; soyons respectueux envers tout le monde, afin de leur enseigner à nous respecter à leur tour".

Le même dimanche soir, il y eut outre une partie de cartes, la distribution des prix pour le concours de français qui eut lieu en juin 1932. Cette proclamation des prix a été retardée jusqu'à dimanche dernier, à cause des empêchements. Les parents étaient témoins et heureux des efforts de leurs enfants. Honneur au mérite! Conservons notre foi, nos habitudes, mais ne nous éloignons pas toutefois de nos plus saines traditions! Aux parents de leur inculquer ces meilleures habitudes qui reserrent toujours de plus près nos liens les plus sacrés et qu'il n'y a que la mort pour nous en séparer.

Nous avons la douleur de vous faire part de la mort de Mme Alcide Gagnon, décédée samedi dernier, le 4 février, à sa demeure, à l'âge de 56 ans. Les funérailles eurent lieu à Ste-Lina lundi dernier, le 6 février, à 10 h. a.m. Malgré la rigueur de la température il y eut une grande assistance. Nos sincères sympathies à la famille éplorée.

Nos braves cultivateurs, malgré la dureté des temps, se sont distingués en assistant à une soirée donnée par nos bons amis de Mallaig. M. Duteau, professeur à l'école de Mallaig, avec ses collègues, nous a fait rire dans une présentation fort comique. Nos plus sincères remerciements à nos amis de là-bas! Nous désirons qu'ils nous arrivent encore prochainement et même plus nombreux à la prochaine réunion qui aura lieu le 26 prochain, à Ste-Lina.

A une assemblée du district scolaire tenue le 31 janvier, M. J. Gosselin fut réélu président par acclamation et M. J. W. R. LaRivière, nouveau commissaire remplaçant M. Jodoin et restant secrétaire. Cela nous assure l'enseignement du français et du catéchisme à l'école.

Nous jouissons des beaux concerts français qui nous parviennent à la radio chaque semaine de l'Edmonton Journal et parfois de l'Université. Aux organisateurs et artistes nous offrons nos sincères remerciements.

MORINVILLE

Chronique de l'Amicale de Morinville

Dimanche prochain, donc, aura lieu cette partie de cartes si attendue. Mlles C. Loiseau, K. Morin, J. Loiseau, L. Tellier, toutes quatre institutrices bilingues dans les écoles rurales de la paroisse, s'occupent du programme de la soirée et ont aussi le choix des prix de circonstance en considération.

La population de Morinville s'est toujours signalée par son intérêt à la grande cause: l'éducation de la jeunesse. Elle sera donc là, nombreuse pour encourager nos débutantes, nos amicalistes d'alentour sont priées d'en faire autant, au moins, et cela, d'autant plus que nos demoiselles institutrices n'ont pour but que de cultiver les talents de leurs élèves ou de leurs amies, et de les initier au grand mouvement de l'action catholique laïque. Des groupes d'élèves des différentes écoles paraîtront en scène; d'autres acteurs et actrices s'y joindront. Le programme sera ainsi varié, mais ne le déplions pas avant l'heure.—Une amicaliste.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Deux canards qui n'en sont pas un. Nous insistons sur cette mise au point. Tristan Bernard a eu la triste idée d'intituler "Les deux Canards" la pièce que joueront les Anciens. Or, il ne s'agit pas d'un canard. Au contraire, il n'existe pas au monde de plus vraie vérité: dimanche, le 5 mars, les adultes d'Edmonton et lieux circonvoisins s'entasseront dans la salle de l'Ecole séparée; les enfants auront déjà ri tout l'après-midi de la veille. Nous ne voudrions pas que, pour cette ambiguité du titre, il ne vint que 999 auditeurs, à la soirée des Anciens, au lieu de 1,000.

Afin de bien prouver que l'annonce des **deux Canards** n'est pas un **canard**, je laisse entrevoir le fond du comique qui va nous secouer les épaules.

Vous n'avez jamais imaginé, je gage, la situation bête d'un homme, rédacteur unique, sous deux noms différents, de deux journaux ennemis (que l'auteur—sauf le respect que nous devons à la Survivance—appelle **les deux Canards!**) Pour comble de malheur, voici que son coeur est pris dans les deux camps. Le rédacteur de la **Torche** révolutionnaire subit les doux regards de la soeur du patron, mademoiselle Béjun, cette ancienne jeune fille, et le rédacteur du Phare réactionnaire accepte plus volontiers la très agréable tyrannie de la fille de l'autre patron. . . Pour un seul homme, c'est beaucoup. Aussi le voit-on suer sang et eau à tenir de la main droite et de la main gauche les deux ficelles de l'intrigue. C'est ce qu'on appelle nager entre deux eaux. Mais la situation, comme chacun sait, ne peut être éternelle. Et le journaliste amoureux, après s'être battu lui-même en duel, finit, en désespoir de cause, par épouser quelqu'un.

Le rideau tombe alors, on applaudit à tour de bras, on ne parle plus de la crise pendant un mois, mais seulement des **deux Canards**. Vous avez votre carte d'entrée. Vos parents et vos parentes, vos neveux et vos nièces, vos amis et vos amies ont-ils la leur? Nous vous conseillons cette petite enquête discrète. . .

Bébés roses. Ils dorment à poings fermés dans la laine chaude du berceau enrubanné. Et les papas, qui sont, en l'occurrence, Hector Girard et Gérard Blais, s'attendrissent à les regarder dormir. Pour qu'ils voient la vie en rose, les chers petits bébés roses, nous leur réservons deux sièges gratuits à la répétition générale des **deux canards**. On n'a pas tort de dire qu'il n'y a plus d'enfants.

Mouvement fasciste. Antonio d'Appolonia, fort déprimé, dit-on, depuis la défaite de son ami Battaglia, ne vivait plus, à Winnipeg. Il vient renaitre derrière les guichets de la Banque Canadienne Nationale d'Edmonton. Vive le **Duce**!

Le secrétaire.

LAMOUREUX

Nous avons eu une semaine très dure du 5 au 12 février. Froid, vent, poudrerie, rien n'a manqué. Un certain nombre de nos fermiers n'ont pas craint cependant de se mettre en route pour le marché. Mais aussitôt leur charge de grains ou leurs produits vendus, avec quelle célérité ils réintégraient leur domicile. Il fait froid, cependant moins que d'habitude à cette époque de l'année. Le thermomètre n'est descendu qu'à 30 degrés sous zéro, alors que l'année dernière avant le 15 février, on avait enregistré 50, 58 et même 60 degrés sous zéro. C'est le vent qui rend le froid plus sensible.

Les concerts français irradiés par le poste CJCA sont de plus en plus intéressants; c'est ce que chacun s'accorde à répéter. Aux chants populaires s'entremèlent parfois des conférences de haute envolée: témoin celle du R. P. Bouvier, S.J. On sait joindre l'utile à l'agréable. Les radiophiles de Lamoureux ont été ravis de la chanson qui leur était dédiée, le 7 février. Merci de tout coeur à Mme Georges Lambert et aux membres de la chorale de St-Joachim.

A propos d'auditions françaises, plusieurs amateurs de la radio ont entendu jeudi, 9 fvrier, après 8 h. p.m., un programme français émanant du poste CKY, Winnipeg. Nous n'avons pu saisir les noms des artistes, mais nous avons entendu très distinctement le deuxième acte de "L'Aiglon" d'Edmond Rostand et une mélodie chantée de Gounod. La réception était très claire.

Nos jeunes préparent un beau concert qui aura lieu à l'occasion de la prochaine partie de cartes le 26 février.

M. Eugène Fontaine avait le plaisir de recevoir ces jours derniers un ancien camarade de Collège en la personne de M. l'abbé Vinet, diacre, qu'accompagnait Roland Barbeau, séminariste.—Corr.

JOUSSARD

Le froid a sévi fortement ici pendant quelques jours. Du 5 au 9, le thermomètre a enregistré de 35 à 58 degrés en-dessous de zéro.

Nous n'avons pas encore eu de jours très froids jusque là, et cette subite vague glaciale nous a un peu surpris. Mais aujourd'hui, le soleil plus chaud que d'habitude, semble vouloir nous faire oublier ces mauvais jours en nous rappelant par sa chaleur que le printemps viendra bientôt nous visiter.

Le R. P. Falher, qui a la charge spirituelle des réserves indiennes de Driftpile et de Sucker Creek, a fait placer près du grand chemin l'église St-Constant de Sucker Creek qui avait été bâtie sur le bord du lac, il y a près de 25 ans passés. L'activité des gens de Joussard est toujours grandissante.

Quatre hommes charroient du bois de cordes pour la mission. Plusieurs sont à préparer des billes pour faire scier par le moulin Bachamp dès les premiers beaux temps.

Dimanche prochain, une grand'-messe sera chantée par le R. P. Falher pour le repos de l'âme de M. François Hamelin. Nous félicitons et remercions les généreux donateurs qui ont marqué par là leur reconnaissance et leur amitié au fondateur de la place—MUGUETTE.

GIROUXVILLE

Froid. Comme partout ailleurs dans l'ouest, le thermomètre a très peu varié depuis une semaine, à partir de Winnipeg jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses. Pour ce qui en est de notre coin éloigné vers le nord, nous n'avons pas de vent, une légère brise du sud-est qui cherche son point de repère. On nous annonce que le changement pour le mieux aura lieu dimanche. Tant mieux.

Incendie. Lundi avant-midi par une température des plus froides, mais heureusement sans vent, le feu se déclara à côté de la cheminée du salon de billard (pool) appartenant à M. Cyr. Demers. Le crépitement intérieur attira l'attention des gens de la maison et un clin d'oeil, on chercha qui de l'eau, qui une hache, qui une échelle pour combattre la flamme qui perçait déjà à l'extérieur et en-dessous du plafond intérieur. Les cris stridents des voisins firent que chacun apporta son concours pour arrêter les progrès de l'incendie, mais quand on vit que tout était inutile, on commença en toute hâte le déménagement des meubles et effets de ménage. Heureusement, dans ce malheur, tout le mobilier fut sauvé. Quelques heures suffirent pour réduire en cendres cette bâtisse en bois rembourrée de "ripes" entre les murs. La famille Demers a reçu de nombreux témoignages de sympathies à cette occasion et remercie tous ceux et celles qui ont aidé de quelque manière lors de cette dure épreuve. Il n'y avait pas d'assurance.

Radio. Félicitations à la chorale de St-Joachim et à son dévoué directeur. Nous n'avons pas été déçus dans notre attente.

Remerciement à M. Farmer pour ses morceaux de chant ou musique en français à "l'heure des enfants" chaque jour, de 5 à 6 h. Nous croyons savoir qu'il y a un grand nombre de personnes de langue anglaise qui apprécient beaucoup ces morceaux français, afin, disent-ils, de se perfectionner dans la pratique de cette langue qu'ils ont adoptée en plus de la leur dans le but d'augmenter leur culture intellectuelle et artistique. Félicitations et merci à nos amis du Northern Hardware pour avoir pensé à leurs amis de Grouard en chantant Alouette et l'avoir annoncée en français.

HISTOIRE DU CANADA

Nos origines—Après la Cession

Depuis la cession en 1760, nos ancêtres ont dû traverser une phase nouvelle de dangers, en butte aux dénigrements des uns et à l'oppression des autres. Si nous avons fourni une carrière qui étonne tout le monde, cela est encore dû à nos origines. Avant d'être soumis aux épreuves que nous avons rencontrées sous le régime anglais, nous formions déjà un peuple avec des attributs de force et de solidité, avec des traditions, une expérience, des idées et des sentiments propres. Aussi avons-nous été les premiers à comprendre le mode d'administration qu'il fallait adopter sous ces circonstances nouvelles, tandis que, à côté de nous, les marchands, les immigrants, les bureaucrates anglais, population flottante, sans lien ni expérience, ne faisaient que des bévues. Nous n'étions pas une race inférieure, quand même on viendrait nous jeter la soi-disant injure: "Les Anglais vous ont écrasés" Oui, les Anglais, mais pas les Yankees. . .

—Corr.

LEGAL

L'assemblée du cercle de l'A.C.F.A. qui avait été annoncée pour le mercredi, 8 courant, a été cancelée à cause du mauvais temps et du froid rigoureux. Elle est remise à jeudi prochain, 16 février. M. Léo Belhumeur, secrétaire général, qui, l'après-midi, inspectera les avant-gardes de l'école du village, sera présent et adressera la parole.

A la soirée de dimanche dernier, les gagnants des prix de la partie de cartes furent Mlle Lucie Deschatelets et Henri Brisson. Les récompenses de consolation furent adjugées à Mlle Aurore Larose et Wilfrid Larose.

Jeudi dernier l'équipe de St-Albert dût braver la tempête de vent pour venir rencontrer l'équipe locale. A la première période Arthur Proulx fit un point pour Legal. A la deuxième période, Léon Riopel fit un second point et aussi St-Albert. A la troisième période, Léo Bellerive fit le troisième point, c'est alors que le camp adverse réunit toutes ses forces dans un suprême effort et réussit finalement à envoyer la rondelle dans le filet, mais ce point fut de suite contesté. Il ne restait plus que trois minutes à jouer. Devant l'obstination des joueurs de Legal à ne pas leur concéder ce point en litige, St-Albert quitta la patinoire sans terminer la partie, au grand désappointement des spectateurs.

Dimanche dernier ce fut l'équipe de Clyde qui nous rendit visite. La partie, la dernière de notre liste, fut chaudement disputée, mais elle eut pris, peut-être, une tournure différente, si l'arbitre avait été plus au courant des règles nouvelles du hockey. Qu'importe! la partie fut adjugée à Clyde avec deux points contre un. Durant les trois périodes un seul point fut fait de chaque côté, celui de Legal au crédit d'Albert Stack, visé de loin. Il a fallu quinze minutes supplémentaires, durant lesquelles Clyde fit le point nécessaire pour lui assurer la victoire.

Une partie d'exhibition fut jouée dans la soirée de samedi entre les seniors de Westlock et une équipe locale combinée de juniors et seniors. Le résultat fut 4 à 4. C'est dommage que les joueurs de Westlock arrivèrent si tard. Il était dix heures moins le quart quand la partie commença. Aussi les spectateurs étaient peu nombreux.

L'élection du village a eu lieu. C'est M. Joseph St-Martin qui a été élu avec 12 voix de majorité.

M. et Mme Dominique Montpetit ont célébré, vendredi dernier, leur vingtième anniversaire de mariage. Cette charmante réunion de famille à laquelle se sont joints un nombre incalculable d'amis eut lieu dans la salle de l'établissement de Mme A. Boisvert. On s'amusa toute la nuit jusqu'au lever du jour. C'est Emile Bouchard qui lut l'adresse de circonstance et M. Horace Montpetit répondit en termes heureux au nom des mariés.—Corr.

BONNYVILLE

L'élection d'un conseiller pour le village ainsi que la discussion des affaires en général eurent lieu le 6 courant. M. J. M. Déchêne finissait son terme, mais comme le rapport financier, ainsi que la situation générale furent trouvés très satisfaisants, aucune opposition ne surgit, au contraire, à l'unanimité M. Déchêne fut prié de continuer son service comme conseiller. Il accepta de bonne grâce en remerciant les contribuables de leur confiance et nous nous trouvons avec le même conseil pour 1933

Pour le district d'école de Bonnyville, M. A. R. Marcotte fut de nouveau élu pour trois autres années. L'assemblée fut nombreuse, paisible et intéressante. Plusieurs questions importantes furent discutées. Par exemple l'on a décidé de nouveau d'avoir l'exposition scolaire pour 1933, étant donné l'émulation que cela fait naître dans nos écoles et l'intérêt que les enfants prennent envers les animaux de la ferme.

M. Chester, le vérificateur des livres municipaux, a complété la vérification des livres de la municipalité, de l'école et du village.

M. Déchêne, notre député au provincial, nous a quittés pour le temps de la session. Nous lui souhaitons succès dans sa tâche souvent difficile et serons heureux de le revoir parmi nous.

M. Hervé Turcotte est employé au bureau de M. Déchêne durant l'absence de celui-ci.

Une nouvelle construction s'est érigée au coin des rues principale et Lapointe. C'est le garage des Frères Séguin, qui a maintenant ouvert ses portes. Malgré que tout ne soit pas encore en fonction, cette jolie bâtisse a ses nombreux mécaniciens.

Dimanche une joyeuse soirée improvisée eut lieu chez M. J. Nap. Vallée, à l'occasion du passage de M. Louis Normandeau. Après une partie de cinq cents fort animée la veillée se continua par du chant et de la musique jusqu'à une heure fort avancée, alors que une vingtaine d'amis se séparèrent joyeusement et bien emmitoufflés retournèrent chauffer leur poêle pour la nuit, car il fait froid à Bonnyville de ce temps-ci—et chez vous?—Corr.

CASTOR

La distribution des prix

Nous avons passé une joyeuse après-midi, le 29 janvier, à l'école Theressetta quand nous avons été honoré par le R. P. O'Halloran, la Rév. Mère Supérieure, M. Jaboeuf, et les commissaires de l'école. Les assistants comprenaient les chères Soeurs du couvent et les élèves de français de l'année passée et de cette année.

Cette réunion a été tenue pour donner les prix aux élèves qui ont écrit le concours de français l'année dernière. La réunion a été ouverte par la belle chanson, "Les Moissonneuses", qui a été chantée par les élèves. Après cela, le Rév. Père nous a parlé en français. Les assistants écoutèrent bien atentivement et essayèrent aussi de comprendre tout ce qu'il leur a dit. Il nous a dit combien c'est important de savoir la belle langue française. M. Jaboeuf nous a aussi parlé pendant quelques minutes. Il nous a dit qu'il était honoré de venir donner aux élèves les prix pour le concours. Il nous a expliqué que le beau tableau de la sainte Vierge avait été donné par des enfants de France qui ont voulu aider les élèves de l'Ouest à apprendre à parler le français. Puis le Rév. Père a distribué les prix aux élèves. Beaucoup ont reçu de jolis diplômes, des médailles et des livres en français.

Diplômes. Jeanne Désilets, Helen Bartach, Hazel Provost, Patrick Bain, Alice Meyer, Jean McDougall, Eunice McPherson, Raymond Robbins et Rita Désilets.

Médailles. Raymond Wiart et Alice Meyer.

Livres. Raymond Wiart, Annie Van Arele, Jeanne Désilets, Hazel Provost, Patrick Bain.

Le beau tableau de la sainte Vierge a été gagné par Raymond Robbins.

Prix de composition gagné par Rita Désilets: un abonnement à l'Oiseau bleu, offert par le Cercle de l'A.C.F.A., Castor.

Une récitation par Rita Désilets, "Le sou de l'orpheline", suivit.

Puis on termine notre joyeux après-midi par "O Canada", chanté par toute l'assistance.

Rita Désilets,
Ecole Theressetta, Castor, Alta.

—oOo—

A Morinville

Résultats de l'élection municipale

Les électeurs de la municipalité de Morinville se choisissaient ces jours-ci un nouveau maire et un nouveau conseil. A la mairie, deux candidats étaient sur les rangs: M. Omer St-Germain, maire sortant de charge et M. Deschênes. M. St-Germain obtint 166 votes et M. Deschênes 59. Sur le conseil, il y avait trois places vacantes. Les candidats étaient MM. Lajoie, Perras, Dalphond, Bernier, Meunier et Trottier. Furent élus: M. Lajoie, 162 votes; M. Perras, 155 votes; M. Dalphond, 111 votes. Les trois autres candidats obtinrent respectivement 93, 68 et 68 votes. MM. Schaeffer avec 229 votes et Tellier avec 200 votes furent élus commissaires d'écoles. M Gibault n'obtint que 63 votes.

—oOo—

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français
de l'Alberta

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	28
No 2 Nord	26¼
No 3 Nord	25
No 4 Nord	23
No 5 Nord	22½
No 6 Nord	21¼
Fourrage	18½

Avoine—

No 2 C W	.09
No 3 C W	.07½
Fourrage	.07½

Orge—

No 3 C W	.11
No 4 C W	.10

Seigle—

No 2 C W	13
No 3 C W	11

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	45¾
No 2 Nord	44¾
No 3 Nord	42⅞
No 4 Nord	41⅞
No 5 Nord	40⅝
No 6 Nord	39⅜
Fourrage	36⅝

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	45¼
No 2 Nord	43⅜
No 3 Nord	41⅜
No 4 Nord	38⅜
No 5 Nord	37⅜
No 6 Nord	35⅜
Fourrage	31⅜

Avoine—

No 2 C W	22¾
No 3 C W	21¼
Fourrage	21

Orge—

No 3 C W	27⅛
No 4 C W	24⅝

Seigle—

No 1 C W	31¼

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.00 à 3.25
" qualité moyenne	2.25 à 2.50
" commune	1.50 à 2.00
Veaux de choix	4.00 à 4.50
" qualité moyenne	2.50 à 3.50
" communs	1.50 à 2.50
Bouvillons (steers) de choix	3.25 à 3.75
Bouvillons qualité moyenne	3.00 à 3.25
" communs	1.50 à 2.50
Boeuf de choix	2.25 à 2.50
" ordinaire	1.50 à 2.00
" commun	1.00 à 1.50
Mouton de choix	4.00 à 4.25
" de l'année	3.50 à 4.00
Brebis	1.75 à 2.25
Porc à bacon	2.85

Crème—

Spéciale	17
No 1	15
No 2	12

Oeufs—
(Variations quotidiennes)

Extras	22
Frais No 1 (First)	20
Oeufs de poulettes	17
2ème qualité	15

Beurre—

En boîte, la lb.	25
Enveloppé, la lb.	24

(Ces prix sont préparés le mardi soir)



Page Agricole





Vente d'une cargaison complète

Nous voyons dans le numéro de décembre de "Canada", publié à Londres, qu'une cargaison de douze cents tonnes de conserves alimentaires canadiennes expédiée il y a quelques semaines en Grande Bretagne, a été complètement vendue. Cette expédition se composait de conserves de pommes, poires, prunes, maïs, catsup, soupes, mûres Longan, fèves au lard, jus de tomates, betteraves, asperges et pulpe de tomates. Une deuxième expédition arrivant plus tard et qui se composait principalement de conserves de tomates, a trouvé également acquéreur. En consignant ces faits, "Canada" fait remarquer que le commerce d'exportation de conserves alimentaires canadiennes sur la Grande Bretagne parait être sur une base beaucoup plus stable et beaucoup plus permanente qu'autrefois.—Ministère de l'agriculture.

oOo

Elle conduit d'importants travaux

La Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'agriculture conduit des recherches d'un océan à l'autre sur les insectes qui nuisent à l'agriculture et aux forêts; elle encourage l'emploi de moyens répressifs et préventifs; elle développe de nouveaux insecticides et fongicides et en fait l'essai; elle applique la loi des Insectes et des Fléaux destructeurs dans la mesure où cette loi se rapporte aux insectes; elle étudie les insectes de serre, les insectes de maisons, ainsi que ceux qui nuisent à l'homme, etc. Il y a cinq services distincts au bureau-chef de la Division à Ottawa. En dehors d'Ottawa, on maintient seize laboratoires ruraux permanents, ainsi que plusieurs laboratoires temporaires, et en outre dix stations d'inspection des végétaux pour l'examen des produits de pépinières venant de pays étrangers et importés au Canada. La Collection Nationale d'Insectes, qui se trouve aux bureaux de la Division, suscite beaucoup d'intérêt.

oOo

Lisez l'étiquette sur le sac

La loi des engrais chimiques, qui est appliquée par la Division des semences du Ministère fédéral de l'agriculture, prescrit que chaque paquet contenant des engrais chimiques doit porter, sur le paquet même ou sur une étiquette attachée, des renseignements sur l'engrais qu'il renferme, c'est à dire le nom de la marque et l'analyse garantie de cet engrais.

Il arrive tous les ans que des engrais livrés aux cultivateurs n'ont pas la même analyse ni la même marque que ceux qui sont achetés. Que ces erreurs soient accidentelles ou voulues, le cultivateur peut facilement se protéger en consultant l'inscription qui parait sur les sacs d'engrais ou sur les étiquettes. Si l'analyse indiquée sur les contenants n'est pas la même que celle de l'engrais qu'il a commandé, il peut fort bien refuser d'accepter l'engrais ou de payer.

Pour se protéger, ceux qui achètent des engrais feront bien d'exiger de l'agent qui leur vend ces engrais, une direction, une indication exacte et claire, sur la copie de la facture remise à l'acheteur, de l'analyse de l'engrais commandé.

oOo

Les bons sujets reproducteurs se vendent toujours

On se rappelle qu'à la dernière vente de sujets reproducteurs conduite aux fermes industrielles de Weyburn par le Ministère des travaux publics du gouvernement de la Saskatchewan, le Service des moutons et des porcs de la Division fédérale de l'industrie animale avait acheté toutes les truies de race pure qui étaient offertes, afin de faciliter la distribution de ces truies portières de haute qualité aux cultivateurs qui s'intéressent à la production porcine en Saskatchewan.

Les rapports des agents du Ministère de la Saskatchewan montrent que ces truies n'ont eu aucune peine à se vendre. Beaucoup de ceux qui s'intéressaient à cette question craignaient que l'on n'eût des difficultés à disposer de ces truies, même dans les conditions attrayantes du régime de truies portières. Les événements ont démontré que cette crainte n'était pas fondée et qu'on aurait pu vendre beaucoup plus de bêtes du même type et de la même qualité. En fait, il a été reçu un tel nombre de demandes que l'agent préposé au classement des porcs fait actuellement des efforts spéciaux pour se procurer d'autres truies parmi les éleveurs d'animaux de race pure.

Pour prolonger la durée des machines agricoles

Etant donné que les machines agricoles sont de plus en plus nombreuses sur la ferme et considérant le capital investi qui est ordinairement assez élevé, il faudrait que le cultivateur, soigneux prenne des moyens, lesquels sont très peu compliqués, afin de prolonger la durée de ses diverses machines.

Les deux principaux moyens sont: la lubrification et le remisage.

Les pièces travaillantes d'une machine, qui sont ordinairement de fer, doivent être séparées par un fluide afin de ne pas s'user trop rapidement et d'éviter tout réchauffement de l'arbre et des coussinets. Toutes les huiles ne produisent pas le même effet et il n'y a à bien dire que les huiles minérales qui sont exclusivement à conseiller, bien que l'on puisse en employer certaines autres à défaut des premières.

Les huiles d'origine animal et végétal ont pour inconvénient de dégager, lorsqu'elles sont en présence de la chaleur, un acide gras qui s'attaque au fer et le corrode.

Dans le cas où les machines ont un long travail à faire, comme par exemple le fauchage, le faucheur ne doit pas oublier de graisser souvent, parce que l'huile est exposée à se perdre, alors que les arbres et les coussinets s'échauffent et c'est l'usure. Il vaut mieux dépenser en plus annuellement pour $1 ou $2 d'huile et prolonger la durée de ses machines de 10 et même 20 ans.

Bien lubrifier ses machines ce n'est pas suffisant, il faut les remiser parce que les variations de température ont une action néfaste sur les machines. Elles produisent la torsion et la pourriture des pièces de bois, la rouille dans les parties métalliques et même le fondage des coussinets provoqué par la congélation de l'eau.

Le cultivateur économiserait en quelques années, par les achats moins fréquents des mêmes machines et par la diminution de réparations, la somme de $150 à $200 dépensée pour la construction d'une remise à machine.

Cette construction doit être indépendante des autres, en cas d'incendie les pertes seront diminuées et aussi, assez souvent, les instruments aratoires sont la cause de l'incendie parce que l'électricité statique du sol s'emmagasine dans le fer.

Jean-Charles CIMON, B.S.A.

Faits relatifs à la production du fromage

A la cinquième convention annuelle de l'Association des fromagers du centre de l'Ontario, tenue à Napanee, M. J. F. Singleton, Commissaire de l'industrie laitière pour le Canada, a fait une revue du commerce d'exportation du fromage qu'il a terminée par le résumé suivant:

1. Il est probable que l'on continuera, dans les districts fromagers, a se détourner de la fabrication du beurre pour se porter sur celle du fromage tant que la différence de prix entre les deux produits ne sera pas plus forte qu'elle n'a été en ces deux dernières saisons.

2. Quand le prix du beurre devient deux fois et demie plus élevé que celui du fromage, comme il l'a été tout dernièrement, alors il y a perte à fabriquer du fromage pendant l'hiver.

3. Montréal est le plus grand marché libre à fromage du monde, et aux encans qui se tiennent à Montréal ainsi qu'aux chambres de campagne, la concurrence fait souvent monter les prix à des niveaux que ne justifient nullement les prix de Londres.

4. La concurrence est suffisante pour protéger les producteurs dans la vente des produits; les bénéfices que se font les exportateurs ne sont pas excessifs pour une série d'années; certaines années sont avantageuses tandis que d'autres ne le sont pas. Ce sont là des conclusions qui s'imposent quand on étudie à fond le commerce d'exportation. L'exportation du fromage canadien est entre bonnes mains, les exportateurs qui ont placé leur argent dans le produit s'efforcent naturellement d'obtenir le plus gros prix de vente possible, et les prix sont souvent établis à Montréal plutôt qu'à Londres.

Récoltes de foin d'urgence

Tous les printemps, sur beaucoup de fermes, on voit des champs de foin qui ont une très pauvre levée, et dont on ne peut guère attendre qu'une très maigre récolte. Les causes de ces insuccès sont multiples: l'herbe peut avoir été détruite par l'hiver, la graine peut avoir mal germé, les semailles ont peut-être été mal faites, etc. Quelle que soit la cause, le résultat est toujours le même: on manque de foin et on est obligé d'avoir recours à une récolte de foin d'urgence. Il faut pour cela des plantes à pousse rapide et qui donnent des rendements satisfaisants de fourrage de bonne qualité. Ce sont généralement des plantes annuelles.

Quelques-unes des nombreuses plantes à foin annuelles qui ont été essayées à la ferme expérimentale de Brandon ont donné d'excellents rendements. Celles qui s'annoncent le mieux jusqu'ici sont l'avoine, un mélange de pois et d'avoine, les millets et l'herbe du Soudan.

A l'heure actuelle, le coût de la graine est un très gros détail dans le choix de la récolte à cultiver pour faire du foin. La quantité de graine et le prix de cette graine sont deux facteurs à prendre en considération. Pour faire du foin, on sème l'avoine à raison de 2½ boisseaux à l'acre. Un mélange de pois et d'avoine exige environ 1½ boisseaux de chacun à l'acre, tandis que le millet et l'herbe du Soudan exigent chacun environ 30 livres de graine à l'acre. Sur la base du prix des semences en 1932, le coût de la semence par acre est de 62 cents pour l'avoine, $4.87 pour les pois et l'avoine, $1.95 pour le millet et $3.60 pour l'herbe du Soudan.

En ce qui concerne le rendement, la facilité avec laquelle la récolte peut être fanée et rentrée et le bas prix de la semence, l'avoine vient sans doute au premier rang. La Bannière et la Victoire sont d'excellentes variétés pour le foin.

Un mélange de pois et d'avoine a une plus grande valeur alimentaire que l'avoine seule, mais ce mélange est trop coûteux à l'heure actuelle parce que les pois coûtent très cher.

Les millets n'ont pas rendu autant que l'avoine à Brandon et ils n'ont pas non plus une valeur nutritive aussi élevée. On ne recommande de semer du millet pour faire du foin que sur un champ qui ne peut être ensemencé avant juin parce qu'il était recouvert d'eau ou infesté de mauvaises herbes. Le millet de Sibérie est une des variétés les plus satisfaisantes. Il faut le couper dès que les épis apparaissent. L'herbe du Soudan convient pour les mêmes conditions que le millet. Elle est supérieure au millet par la qualité de son foin et sa valeur alimentaire, mais le coût de sa graine est beaucoup plus élevé.

Dr G. F. H. BUCKLEY,
Ferme expérimentale de Brandon.

oOo

Un grain de bon sens. Un gentilhomme est celui qui demande à Dieu de lui dicter son devoir, et qui exige de sa conscience la force de l'accomplir.

oOo

L'annonce est un commis-voyageur allant de maison en maison offrir ce que vous avez à vendre.

Distribution de graines de plantes fourragères

Le Département fédéral de l'agriculture encourage une plus grande distribution de graines de plantes fourragères en en permettant l'achat à moitié prix à un certain nombre de cultivateurs qui seront recommandés par le Bureau provincial des semences. Le cultivateur qui s'en procure a le privilège de pouvoir payer cette graine en s'engageant par contrat à retourner la même quantité de leur première récolte.

Pour bénéficier de ces avantages les demandes doivent être faites au Département d'agriculture provincial avant le 25 février.

Fantaisie

Une conférence après bien d'autres conférences

Soit, avait répondu le Maître éternel, à la délégation importante qui s'était présentée devant son trône. Je préside votre Conférence aux lieu et jour que vous avez choisis. J'écouterai vos réclamations, vos propositions, et nous essayerons d'y donner les meilleures solutions.

Or, à quelque temps de là, de tous les points du globe, par terre, par mer et par air, les délégués se rendaient au lieu de la Conférence, lequel n'était autre que l'emplacement de l'ancienne Tour de Babel que les savants disent avoir découvert. Il s'agissait, —c'était l'objet de la Conférence— vu les inconvénients sans nombre résultant de la confusion des langues, survenue lors de la construction de la dite Tour,—il s'agissait de prendre sur les lieux mêmes du fatal événement, les moyens de faire cesser cet état de chose indigne du degré de civilisation où était parvenue l'humanité. Une requête portant des milliers de signatures devait être présentée à l'Eternel, à cet effet.

Quelle variété dans cette assemblée cosmopolite! L'académicien de France, impeccable dans son habit à parements brodés; l'Anglais superbe, haut en verbe et en couleur, suivi de ses satellites, les délégués de ses Dominions; l'Allemand massif; le Russe sans vergogne; l'Italien diplomate à la voix chantante; l'Américain à l'allure dégagée; le fier hidalgo d'Espagne ayant laissé à son chevet sa noble épée,—la langue étant la seule permise à la Conférence;—le Chinois avec sa tresse, afin d'être bien authentique; le Japonais, aux yeux en amande; le sauvage tatoué, le sauvage aux plumes en éventail; l'Arabe avec son bournous; le Grec artificieux; et combien d'autres, et combien d'autres qui se haussaient sur la pointe des pieds.

Je vous écoute, messieurs, dit le Souverain Seigneur, quand tout le monde eut pris place après son entrée solennelle. La requête fut lue au milieu d'un silence impressionnant. Après maints et maints **Attendu et Considérant**, l'expression d'un voeu unique: Une langue unique! Tout y gagnerait, le commerce, l'industrie, les sciences, la confraternité des peuples, même la religion, avait-on osé ajouter.

Soit, dit encore le Maître éternel. Passons l'éponge sur tout le passé; désormais qu'une langue unique résonne à toutes les oreilles, éclaire d'un même rayon toutes les intelligences, fasse vibrer tous les coeurs à l'unisson. Vous êtes tous d'accord?

On respirait à peine; toutes les lèvres étaient closes, mais frémissantes; l'on sentait que chacun brûlait de prendre la parole et que seule une sorte de modestie ou de gêne les retenait. Le Seigneur répéta l'interrogation: Vous êtes tous d'accord? Permettez, Seigneur, dit, en se levant et en s'inclinant profondément, l'académicien dans son habit de cérémonie. Alors, les chefs-d'oeuvre de la langue française vont disparaître du monde! On ne connaîtra plus Bossuet, l'aigle qui plane au sommet des airs, ni Fénelon, le cygne qui nage dans les eaux limpides et transparentes; ni Racine, la douceur même, ni Corneille le sublime, ni l'incomparable Mme de Sévigné, ni Chateaubriand.—Assez, mon fils, assez, dit le Seigneur, renonce à les nommer tous; la Conférence ne finirait pas. J'ai les mêmes objections, dit John Bull, d'un ton offensé. Allons-nous perdre encore une fois le Paradis? Milton et Shakespeare entreront-ils dans l'ombre et le néant. Je pense de même, reprend un vieux professeur de rhétoritique à la voix cassée. Faudra-t-il mettre de côté dans les etudes de la jeunesse Homère et Virgile, Cicéron et Démosthène?—Le Céleste Empire s'y oppose également, fit le Chinois, que dirait Confucius si disparaissaient ses maximes, ses devises, aussi admirables qu'impénétrables. Et qui lirait le Coran? ajouta l'Arabe. Et toute une clameur composée des sons les plus divers, les plus bizarres: allemands, russes, sauvages de la Polynésie, Cris de l'Assiniboine, Iroquois, Hindous et Patagons, éclata, demandant la conservation de sa langue, de son dialecte, de son idiome, de son patois.

Silence, messieurs, dit l'Eternel. Le calme se rétablit. Une langue unique, c'est le voeu de tous, écrit et signé. Laquelle?—La mienne, cria John Bull, d'un accent formidable, c'est la plus répandue.—Pardon, j'ai plus de Chinois que vous, rétorqua le mandarin, la tresse hérissée.—Sans compter la chinoiserie d'aujourd'hui, lança un farceur de secrétaires et de techniciens.—Laissez-moi accomplir mon plan quinquennal, rugit le Soviet, et la langue russe sera la langue du monde. Outrecuidance! folie! sottise! Vociférait-on de toutes parts. Et la clameur recommença; le Seigneur intervint une seconde fois pour rétablir le silence. Qu'on n'oublie pas que je suis la plus claire et la plus mesurée, s'exclama avec volubilité la langue française;—moi, la plus harmonieuse, cria l'italienne enrhumée;—moi, la plus noble, ragea l'hidalgo. Vous ne donnez guère la preuve de vos qualités, répliqua avec ironie un petit aigrefin grec; nous, nous sommes l'antiquité toujours jeune. Laissez-nous la paix, vous que personne ne peut comprendre sans dix ans d'ennuyeuses études, lui crièrent les faiseurs de programmes modernes.

Qu'on nous laisse notre langue, s'écrièrent vingt voix; nous n'avons pas le temps d'en étudier une autre. Que vont dire nos femmes, nos enfants, nos voisins si nous arrivons avec une langue nouvelle. Non, non, gardons la nôtre. Vive le Lapon! le Mantchou, vive le Sasuto! le Marocain! vive le vieux gaélique. Et tous, Français, Anglais, Lorrains, Slaves, Perses, Egyptiens, Yankees, portaient au plus aigu les vivats à jamais, dans leur langue, pour leur langue. Confusion aussi grande, sinon plus que la première. Babal! Babel! tu seras toujours digne de ton nom!

Retournez-vous-en tous dans vos foyers, dit l'Eternel ahuri et se bouchant les oreilles; que les choses restent dans le statu quo.

Ya, dit l'Allemand; all right, cria l'Anglais pendant que ses satellites inclinaient presque tous la tête; le Nippon serra sur son coeur ses caractères sacrés; et chacun, marmottant ou maugréant, prit le chemin du retour.

Tout à coup, éclatèrent en choeur triomphal, les voix des nations latines; Laudate Dominum omnes gentes, laudate eum omnes populi.

Denise DENIS.
(La Bonne Parole)

PARIS.—Un fonctionnaire de la république a notifié le président du Conseil qu'en vue d'aider la France à boucler son budget il réduisait volontairement son traitement de 10 pour 100. Ce fonctionnaire aura probablement un grand nombre d'imitateurs, puisqu'il est le président de la république lui-même, M. Albert Lebrun. M. Lebrun reçoit un traitement annuel de $72,000. Il dispose d'une somme égale à celle-ci pour l'entretien du palais de l'Elysée et ses frais de voyage.

Article de fond du "New York Times" sur les dettes de guerre

(Traduction du "Courrier Français", de Los Angeles, du 31 décembre 1932)

La question des dettes de guerre a fait couler beaucoup d'encre et a bien fait gloser tous ceux qui s'occupent de politique internationale. A la demande d'un collaborateur, nous publions un article qui a été publié dans le "New York Times", et qui jette une lumière nouvelle sur ce problème si complexe des dettes de guerre.

L'application avec laquelle les Etats-Unis s'efforcent, depuis douze ans, en guise de politique extérieure, à dicter aux autres nations ce qu'elles devraient faire, sans accepter, en retour, la moindre responsabilité, la moindre obligation, vient de porter ses fruits, qui sont plutôt amers. On les discerne au milieu de l'inextricable labyrinthe dans les dédales duquel la question des dettes de guerre s'enlise de plus en plus.

Nous avions décrété qu'il ne saurait y avoir aucun rapport entre les dettes de guerre et les réparations, que ces deux questions étaient totalement étrangères l'une à l'autre, sous prétexte que les dettes nous étaient dues à nous, alors que les réparations étaient dues à d'autres nations. On pourrait critiquer très longuement une telle conception, mais enfin, c'en était une. Et si on y était demeuré fidèle, si on avait veillé à ne point s'écarter de l'attitude qu'elle nous dictait, il n'y aurait eu que demi mal. Mais voilà: mûs par le désir constant et que nous ne parvenons pas à réfréner, de régenter le monde, alors que nos vues nous dictaient précisément de ne plus nous mêler de ce qui ne nous regardait point, nous nous sommes évertués à dire aux autres nations ce que nous entendions qu'elles fissent au sujet des réparations. Pourtant nous n'avions rien à voir en cette affaire. Nous conseillâmes aux Français de quitter la Ruhr où ils étaient parvenus, non sans peine, à percevoir les annuités qui leur étaient dues, annuités dont le montant était ensuite versé aux Etats-Unis. Nous décidâmes que le système des réparations était boiteux et nous nous mimes à manoeuvrer de telle sorte que l'un de nos économistes reçut la présidence d'une commission chargée de reviser le système susdit. (Mais ce président, le général Dawes en personne, conclut que l'Allemagne pouvait payer, ce qui ne nous convenait guère). Un peu plus tard, donc, nous persuadâmes aux Français que le plan Dawes lui-même était bien imparfait (c'est à dire trop peu favorable à l'Allemagne), et nous fimes inviter un autre de nos économistes, et non des moindres, M. Owen D. Young, à se rendre sur les lieux. (Mais M. Young, qui n'est pas un imbécile et qui est honnête lui aussi, conclut, tout comme le général Dawes, à la solvabilité du Reich, décision qui nous déconcerta un moment). Finalement, le président Hoover prit sur lui—sans même consulter les gouvernements au moins aussi intéressés que le sien à ce problème—d'autoriser l'Allemagne à suspendre ses paiements.

C'est ainsi qu'après nous avoir vus consacrer tant de temps et d'attention à leurs propres affaires et avoir reçu de nous tant de conseils, d'avis et de sommations plus ou moins polies, les autres nations ont fini par trouver tout naturel de répondre du tac au tac à nos manières de faire et en sont venues à nous donner, à leur tour, quelques avis au sujet des sommes qu'elles nous doivent.

Mais c'est là que le bât nous a blessés; sans raison cependant, puisque les Européens n'étaient coupables que de nous avoir imités.

Le Congrès est donc, aujourd'hui, courroucé, indigné même, des conséquences pourtant inévitables de ses propres actes et des actes de notre gouvernement.

Nous trouvons étrange d'avoir à traiter avec une Europe qui ne comprendra jamais pourquoi nous serions la seule nation jouissant du droit d'obtenir le remboursement de justes dettes.

Cette prétention de récupérer les créances qui nous sont dues sans s'occuper si nos débiteurs récupéreront les créances qui leur sont dues à eux, était vouée, dès le début, à un échec complet.

Ainsi que les dernières notes anglaise et française l'ont fait ressortir, à l'issue des entretiens qui eurent lieu à Washington l'an dernier entre M. Pierre Laval, premier ministre français, et le président des Etats-Unis, un communiqué conjoint fut publié avec l'approbation de M. Hoover aussi bien qu'avec celle de M. Laval, et dans ce communiqué il était dit:

"Relativement aux obligations intergouvernementales, nous reconnaissons que préalablement à l'expiration du moratorium institué par le président des Etats-Unis, il sera peut-être nécessaire de conclure quelque accord portant sur la période de dépression économique. L'initiative de cet accord devra être prise, le plus tôt possible par les puissances européennes".

Il est incontestable que par "obligations intergouvernementales" on voulait parler des dettes de guerre et des réparations, au sujet desquelles MM. Hoover et Laval avaient évidemment reconnu que quelque chose devait être fait.

Il est également incontestable que l'expression "l'initiative de cet accord devra être prise le plus tôt possible par les puissances européennes" signifiait que ces puissances devaient s'occuper d'abord des réparations et que le règlement de la question des dettes de guerre suivrait.

Conformément à cette entente, les nations créancières de l'Allemagne se réunirent à Lausanne et "firent quelque chose au sujet des réparations" puisqu'elles les annulèrent quasi totalement. Comment alors pouvons-nous rester sourds à l'appel de ces nations qui, ayant obtempéré à nos désirs et pris l'initiative que nous attendions d'elles sont indubitablement en droit de nous dire que c'est à notre tour de tenir parole.

Comment pouvons-nous justifier le bien fondé de la déclaration de notre secrétaire d'Etat qui a dit dans sa note à Londres, que le gouvernement américain n'avait rien promis préalablement aux assises de Lausanne?

Une fois pour toutes, avons-nous fait alors des promesses, ou bien n'en avons-nous point faites?

Si nous en avons faites, il est de notre devoir de les tenir. Si nous n'en avons pas faites, c'est que nous nous sommes contentés simplement de prodiguer, comme de coutume, nos avis à nos amis d'outre-mer, et nous n'avons aucun lieu de régimber si ces amis jugent opportun à leur tour de nous transmettre quelques conseils.

Si nous pouvions arriver à comprendre combien il est peu pratique et même dangereux d'accabler continuellement de conseils et d'avis des nations qui ne nous en demandent point et ne veulent point en recevoir, nous tirerons sans doute quelque profit des $11,000,000,000 que nous ne percevrons jamais.

Au moment où le président Harding arriva au pouvoir, notre pays, aveuglé par sa richesse et sa prospérité, se croyait, d'ores et déjà, plus sage, plus habile et plus moral que toutes les autres nations réunies, et notre gouvernement condescendit jusqu'à dire à ces nations ce qu'elles avaient à faire. Au cas où nos conseils eussent porté fruits, nous aurions revendiqué le mérite des choses accomplies; mais comme il convenait, dans le cas contraire, que nous n'en portions point la responsabilité, nous fimes surgir alors la personnalité peu recommandable de "l'observateur officieux", que l'on trouvera invariablement, dès lors, à toutes les conférences. Cet "observateur officieux" donnait des avis de tous côtés, mais n'acceptait point la responsabilité de ses recommandations.

En maintes circonstances, nous eûmes à subir de dures rebuffades, mais cela ne nous découragea nullement. Le fiasco du règlement des dettes de guerre nous ouvrira peut-être les yeux. En attendant, dressons notre bilan.

Voilà d'abord le traité de Versailles signé par notre président et désavoué par notre congrès à la grande joie de l'Allemagne dont toute l'audace actuelle est attribuable à ce lâchage.

Puis la Ligue des Nations que nous primes tant de peine à faire naître et que nous désertâmes dès qu'elle fut née.

Puis la Cour Mondiale, dont nous réclamons la création depuis plus d'un quart de siècle et à laquelle nous refusons notre adhésion.

Puis le plan Dawes, dressé pour assurer le remboursement des créances des autres nations, mais pas des nôtres.

Puis le plan Young que l'on peut classer sous la même rubrique.

Puis la Conférence de Washington en 1922, où par notre injustice envers une nation amie, nous avons donné corps aux injustes revendications navales de l'Italie.

Puis le traité Kellogg-Briand, préparé sur notre recommandation, imposé par nous aux autres peuples, mais aux prescriptions duquel nous nous sommes soustraits.

Puis le rapport Lytton, qui fut rédigé sur notre dictée mais dont nous laissons et la responsabilité et l'application à ceux qui ne l'ont préparé que pour nous plaire.

Puis le plan Hoover-Laval, qui devait s'appliquer aux Dettes de Guerre et aux Réparations, mais que nous refusons d'appliquer aux Dettes de Guerre sans pour cela cesser d'exiger qu'il reste en vigueur en ce qui touche les Réparations.

Ce tableau est attristant et nous n'avons pas lieu d'en être fiers.

Examinons maintenant ce que notre politique extérieure nous a rapporté depuis douze ans.

Nous devions obtenir la parité navale avec l'Angleterre; nous devions étendre notre commerce aux quatre coins du globe; nous devions obtenir le paiement de 11 milliards de dettes.

Or, nous sommes plus loin que jamais de la parité, notre commerce est en baisse partout et nous ne recevrons jamais l'argent des dettes de guerre.

En somme, notre politique de distribution d'avis et de conseils au reste du monde ne nous a donc pas rapporté beaucoup.

Que l'Angleterre et la France effectuent ou non leurs versements, le problème des dettes de guerre n'en reste pas moins à régler.

Le Congrès peut persister à clamer que bien que nous n'ayons en réalité fourni à l'Europe que des marchandises et des conseils, et non de l'or, nous devons être remboursés en or et non en marchandises ou en conseils, la perception de nos créances n'en reste pas moins impossible désormais.

Le problème des dettes de guerre est tellement compliqué que ni les Etats-Unis ni aucune autre nation ne peut prétendre que seules ses vues prévaudront dans le règlement final de ce litige.

Cette affaire est arrivée à un point où personne ne peut et ne doit chercher à imposer ses volontés aux autres.

La plupart des Congressmen et sénateurs qui se sont prononcés contre la revision des dettes de guerre ont simplement démontré dans leurs déclarations qu'ils devaient étudier cette question plus sérieusement.

La majeure partie des grands journaux, à quelque nuance politique qu'ils appartiennent—sauf, bien entendu, ceux du fielleux William Randolph Hearst, le grand manitou du jaunisme échevelé et de l'intransigeance à tous crins—se rallient, les uns après les autres, à l'idée de la révision des dettes de guerre.

Quant à nous, tant que les Réparations subsistaient, nous étions opposés au projet de révision, mais puisque nous avons commis la faute d'exiger la suppression des Réparations, nous estimons aujourd'hui que nous avons aliéné ainsi partiellement, sinon entièrement notre droit d'exiger de nos créanciers ce que nous leur avons défendu d'exiger des leurs.

"What is sauce for the goose must be sauce for the gander."

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Expansion française, expansion catholique

Notre langue et notre foi sont si intimement liées que les séparer serait à la fois un acte de trahison nationale et un pas vers l'apostolat religieuse. Cette union a été scellée en 1534 sur la côte de Gaspé. C'est à un peuple qui parlait français que Dieu a confié la mission de défendre et de propager le catholicisme sur cette terre canadienne. C'est parce qu'il a continué de parler cette langue que ce peuple a pu accomplir sa mission.

Il en est qui non seulement contestent la réalité de notre mission, mais qui prétendent que nous faisons erreur en soutenant que la langue est la gardienne de la foi. Ces gens ignorent tout de notre histoire ou sont aveuglés par des préoccupations politiques qui n'ont rien à voir avec le salut des âmes.

Heureusement, il s'en trouve d'autres qui ne craignent pas de dire la vérité, de nous juger tels que nous sommes. Ainsi, ce n'est pas sans une grande satisfaction que j'ai lu l'article suivant qui a paru récemment dans l'"Araldo del Canada", sous la signature du chevalier Lecessi et dont le "Bien Public" a publié la traduction faite par M. Armand Landry:

"Le cycle historique va s'accomplissant. Il y a des peuples destinés par la Providence à grandir et à survivre pour une fin qui dépasse les visées humaines. Dans le pays de Québec vit le groupe le plus considérable de Canadiens-français, petit peuple qui dans trois siècles, de quelques milliers qu'il était au début, a de nos jours, atteint les trois millions; le destin, pour mieux dire, la Providence, permet qu'il avance de jour en jour dans les voies de la grandeur et de la survivance.

"Graduellement les Canadiens-français atteignent les positions les plus élevées, cumulant des charges de grandes responsabilités. Surtout en ces derniers temps, la constation de tels faits est consciante, surtout si on se place au point de vue de la religion catholique, qui est à la base de la vie du Canadien français, et qui peut compter sur lui sans mesure. Pendant que le Mexique attaque incessamment la seule véritable Eglise, le Canada français reste toujours fidèles aux principes de la foi catholique romaine, et il travaille infatigablement à sa diffusion et à son affermissement.

"Cependant, sous cet élan d'oeuvres et de mouvements catholiques, brûle ardemment le feu de la lutte. Les Canadiens français catholiques soutiennent, non à tort, que leur foi subsistera en autant que le patrimoine de leur langue sera assuré et, ainsi, la lutte pour la conservation de la langue devient celle pour la conservation de la foi. De l'issue de cette lutte, d'ailleurs légitime, puisque la langue anglaise et la langue française sont officielles au Canada, dépend l'avenir de la foi catholique au pays. Il est à remarquer que l'élément anglo-protestant est débile et cède le pas devant les desseins providentiels de rapide expansion de l'élément canadien français. La Province de Québec, catholique et latine, voit sa situation s'affermir et le progrès s'étendre de plus en plus en son milieu.

"Les quotidiens de langue française luttent toujours pour que le bilinguisme du Canada soit respecté. Ces luttes sont indispensables pour la défense du bien inaliénable qu'est la foi. Présentement les Canadiens de langue française constituent un tiers de la population entière du Canada, ils sont unis sous la même égide de la foi et ils sont tous guidés par le même idéal.

"Permette que ce modeste peuple aille croissant et se multipliant: c'est en vain qu'on cherchera à arrêter sa marche triomphale, elle se continuera toujours vers la fin que la Providence lui a confiée. N'est-ce pas d'après les vues de Dieu que le bilinguisme est devenu constitutionnel?—Le peuple Canadien français deviendra bientôt le peuple choisi du continent américain."

La lutte pour la langue est parfaitement légitime dans un pays où cette langue est officielle, même en dehors de toute considération religieuse. Au point de vue catholique, cette lutte prend une nouvelle importance, car de son issue dépend l'avenir du catholicisme au pays.

Ces vérités, dont nous sommes convaincus depuis longtemps, ne sont pas connues ou admises de tous. Aussi est-il bon qu'un Canadien de langue étrangère s'en soit fait le défenseur.

L'article de M. Lecessi, répandu comme il le mérite, aura un excellent effet.

Franc et sans Dol.

On nous écrit:

Savez-vous, M. le directeur de la Survivance, que votre journal, j'allais ou plutôt j'aurais dû dire, notre journal est des plus intéressants et des mieux remplis. Ainsi par exemple, depuis quelques semaines et encore cette semaine en particulier, il y a des nouvelles de presque tous les centres de langue française de l'Alberta, c'est ce qui rend le journal intéressant, sans compter les autres articles, les nouvelles du dehors, annonces de la radio, etc.

Nous nous permettons, en bon Canadien, de féliciter et encourager les correspondants locaux à être fidèles chaque semaine, si possible, à voir figurer le nom de leur localité sur la Survivance, cela fait plaisir aux amis de partout, cela fait qu'on lit le journal, cela fortifie et développe les relations entre les divers groupes de l'Alberta, c'est un simulant pour tous les compatriotes, c'est la sève qui part du centre et qui va jusque dans les rameaux les plus éloignés, c'est la vie nationale, paroissiale écrite chaque semaine, c'est le trésor des âmes patriotes et le lien infrangible qui doit unir nos forces pour la défense de nos droits, de notre langue, de notre religion.

Consolons-nous et encourageons-nous mutuellement par ce temps de crise, en constatant que chaque semaine nos compatriotes de l'Alberta éparpillés sur un immense territoire se rencontrent dans un idéal commun, sur un même terrain et prenons la résolution de continuer ce beau mouvement jusqu'au bout!

Lecteur.

Une lettre de félicitations

M. le rédacteur,

A la dernière assemblée du cercle de Calgary de l'A.C.F.A. il fut proposé, secondé et adopté à l'unanimité que le secrétaire soit chargé d'écrire à la Survivance une lettre de félicitations à la louange de M. E. Cimon, le président du cercle de Donnelly de l'A.C.F.A., pour son magnifique et intéressant rapport sur les activités de son cercle.

Pour cela je ne pourrais choisir de mots plus appropriés que ceux qui sont tombés de sa plume: "Il est consolant de constater que, en temps de crise économique et morale, il y a au moins une humble association qui va de l'avant".

Oui, M. le rédacteur, si tous les cercles de l'A.C.F.A. avaient déployé autant d'énergie et de bonne volonté que M. Cimon et ses confrères de Donnelly, nous serions tous contents de dire avec lui combien "il est consolant de constater qu'il y a au moins une humble association qui va de l'avant".

M. Cimon a raison d'être fier de son cercle et de ses membres à qui il veut passer toute la louange; mais il ne faut pas cependant qu'il cache sa propre lumière sous le boisseau. Il est vrai qu'une armée a besoin de bons officiers et de bons soldats pour repousser l'ennemi; mais elle a aussi besoin d'un Foch pour les conduire à la victoire.

Continuez, M. Cimon, à porter le flambeau que vous avez allumé; et qu'à sa lumière les autres cercles de l'A.C.F.A. suivent la voie que vous tracez.

Votre tout dévoué,

P. LAURENDEAU,
Secrétaire,
Cercle de Calgary, A.C.F.A.

NOUVELLES D'EDMONTON

Les quilles chez les Anciens Elèves

Ligue des "Sans-Atout"

Lundi, le 13 février 1933

Coeurs			
Patenaude	178	174	149—501
Lavallée	126	148	158—432
Tremblay	109	119	115—343
Morin	171	101	147—419
Gaucher	105	118	130—353
Piques			
Côté	106	140	154—400
Belland	162	110	94—366
Villeneuve	163	148	138—449
Picard	178	176	215—569
Bas points	132	118	127—377
Handicap	1	1	1— 3
Trèfles			
Riopel	156	131	126—413
Dalphond	132	126	121—379
Poirier	171	155	173—499
LeBlanc	143	138	114—395
Carreaux			
Muller	77	104	122—303
Ketchen	97	111	107 315
Jenvrin	156	152	139—447
Bas points	152	146	121—419
Handicap	26	26	26— 78

Vieux pionnier qui disparaît

Mort de M. Stanislas Larue

L'une des plus intéressantes figures de la paroisse St-Joachim vient de disparaître dans la personne de M. Stanislas Larue décédé vendredi dernier à l'âge de 72 ans. Demeurant dans l'Ouest depuis plus de cinquante ans, M. Larue avait pris une part très active à toutes les initiatives nationales et religieuses de ses compatriotes. Il était un ancien président général de la Société St-Jean-Baptiste. Pendant plusieurs années, il s'occupa de commerce, ayant un magasin général connu sous le nom commercial "Larue & Picard".

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, cinq frères: Joseph, Jean, Théodore, Philias et Albert. tous de Winterburn, deux soeurs: Mme Laperle de Winterburn et Mme R. Farial de Pleasant Grove, Californie.

Plusieurs tributs floraux et témoignages de sympathies ont été envoyés à son épouse.

Aux funérailles qui eurent lieu lundi à l'église St-Joachim, l'assistance était très nombreuse. Le service fut chanté par le R. P. Thérien assisté du R. P. Naessens et du R. P. Hétu, O.M.I. Plusieurs prêtres et religieux assistaient dans le choeur. La chorale St-Joachim sous la direction de M. Gédéon Pepin, chanta la messe de requiem harmonisée.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière catholique, en présence de tous les nombreux amis du défunt. Connelly & McKinley, directeurs des funérailles.

Radio-Concert

POSTE A.C.F.A.
745 Kilocycles

Concerts français tous les mardi à 8 h. 30 p.m.

Allo, allo, ici l'A.C.F.A. Edmonton. Studio du Journal CJCA.

Comme certain journaliste, qui nous amusait jadis de ses chroniques, j'ai rencontré M. Gédéon Pepin. Il était souriant et fier de son choeur de chant. Mardi les artistes de St-Joachim ont remporté un vif succès, comme en témoignent des lettres venues de St-Paul, Lamoureux, Athabasca, Falher, etc., ainsi que deux appels téléphoniques longue distance de St-Paul et Lamoureux, reçus pendant le concert.

M. Pepin me montre une lettre qui lui est allée droit au coeur! En voici un passage: "Un succès comme le vôtre ne se fait pas tout seul. . . Ils ont furieusement bien chanté vos semblables de St-Joachim, Mme Lambert, le Dr E. Boissonneault, M. Morin et tous vos choristes peuvent rendre jaloux bien des choeurs de Montréal. . ."

Savez-vous que voilà une idée qui doit faire son chemin et un fameux chemin! Donner un concert en français aux gens de la province de Québec par nos artistes d'Edmonton. . .

La Commission Fédérale de la Radio nous envoie des concerts de Toronto et de Montréal, quand ce sera notre tour de nous faire entendre, nous demanderons notre place pour un programme français. . . d'Edmonton. . . et tout le monde sera aux écoutes depuis la Pointe de Gaspé, Québec, Montréal, St-Hyacinthe jusqu'à Falher et Girouxville. . . C'est maintenant qu'il faut nous préparer à cette éventualité et nous pouvons compter sur l'opinion publique d'Alberta et de Québec en notre faveur. Qu'en pensent nos lecteurs?

En attendant cet heureux jour nous avons ce soir les étudiants du Cercle français de l'Université, une vieille organisation que nous voyons rajeunir tous les ans avec le même succès depuis plus de vingt ans, grâce au dévouement et au patriotisme des professeurs de français et la bonne volonté des étudiants. Ce sera du nouveau et nos auditeurs entendront avec plaisir la comédie de Tristan Bernard: "L'anglais tel qu'on le parle".

Mardi, le 21 février, nous passerons le microphone à France-Canada. M. le doyen de la Faculté des Arts, le Dr W. A. R. Kerr sera l'annonceur et voici le programme que vous entendrez. Il a été organisé et préparé par Mmes Kerr et J.-L. Côté.

1. Introduction par le président du Comité France-Canada, M. le doyen Kerr.
2. Bois épais, de Lully, solo de chant par M. Alan B. Harvey, avec M. H. Atack, accompagnateur au piano.
3. Le vieux hangar, extrait des "Propos Canadiens". par Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval. lecture donnée par Mme P.-E. Poirier.
4. Le sommeil des roses, de Roger Quilter, solo de chant par Mme C. A. Brine. (Now sleep the crimson petal). M. H. Atack au piano.
5. Valse caprice, de Cyril Scott, piano solo par Mlle Marie-Alice Pepin.
6. Bergère Légère, (a) Chantons les amours de Jean, (b) de Weckerlin, solo de chant par M. Alan B. Harvey.
7. Le luthier de Crémone, de Hubey. solo de violon par Mlle E. Agnew, accompagnée au piano par Mlle Z. Moyes.
8. Les deux grenadiers, de Schumann, solo de chant par M. Augustin Morin, accompagné au piano par Mme Morin.

Nous remercions Mme Hardy de Falher de l'envoi qu'elle nous a fait parvenir. Nous demanderons aux RR. PP. Franciscains dans le concert du 28 février de faire chanter les morceaux demandés, sinon nous les donnerons aussitôt que possible.

Le cercle Jeanne d'Arc qui donnera un des derniers concerts se fera un plaisir de faire son programme en entier sur des morceaux de chant ou des récitations qui seront demandées par nos auditeurs. Nous prions donc d'écrire dès maintenant en prévision de ce concert qui clôturera la saison.

Paul JENVRIN.

JUNIORAT SAINT-JEAN

Toujours en éveil

C'est réellement le mot qui résume l'impression de notre vie en commun avec notre intéressante jeunesse. L'activité la plus débordante sans relâche. Un programme des plus chargés dans une variété stimulante. . . Chaque professeur insiste sur l'importance de la matière qu'il enseigne: **le bon esprit et la docilité** de l'élève favorisent beaucoup l'élan et la constance. Si, à cause des circonstances difficiles où se sont trouvés nos chers enfants lors de leur stage à l'école primaire, une certaine infériorité dans les débuts est inévitable, cependant nous devons dire avec joie que ces petites intelligences ne demandent qu'à être guidées et encouragées pour donner leur pleine mesure sur toute la ligne. Et il semble que ce ne soit pas de l'optimisme déplacé de croire qu'avant très longtemps les capacités intellectuelles augmenteront à mesure que la gymnastique quotidienne de leur formation classique fera son oeuvre bienfaisante.

Les sports marchent de front avec les études, non à leur détriment mais à leur profit. . . Le délassement physique repose l'esprit et le rend plus apte à de nouveaux efforts. L'équipe qui fait partie de la "ligue collégiale" continue sa marche victorieuse. Mercredi dernier pourtant, quelque chose semblait faire pressentir une défaite: la rencontre devait avoir lieu sur la patinoire du collège séraphique. . . L'équipe adverse était victorieuse depuis longtemps; son renom était formidable et son désir de vaincre manifeste. . . Aussi, à la première période, nos joueurs se trouvaient mal à l'aise. Le froid—28 sous zéro—gênait beaucoup de part et d'autre.

Cependant, l'élan est revenu à la deuxième période. Et la victoire a été pour les nôtres.

Un autre détail s'impose encore ici: c'est l'effet produit par la magnifique circulaire de notre Très Rév. et bien-aimé Père Général. Non seulement le personnel enseignant et nos bons frères convers, mais encore la grande partie de nos élèves ont été vivement impressionnés par les paroles vibrantes et le zèle communicatif de cette lettre paternelle. Un professeur qui s'avisa pendant le court "Deo gratias" précédant sa classe, de demander qu'est-ce qui avait frappé le plus leur esprit et leur coeur dans cette lettre, reçut, **entre autres** (pas banales non plus), cette réponse: "pour être un bon missionnaire oblat **il ne faut jamais dire non. . .**"

—"Qu'est-ce que ça veut dire, cela?

—"Etre généreux, dit l'un. . .

—Etre docile, dit l'autre. . ."

Inutile de commenter et de concilier ces réponses ingénues et spontanées, mais qui sont grandes en signification. Elles disent mieux que tout témoignage combien nous avons droit d'espérer. malgré les obstacles et les difficultés, de voir éclore un jour les prodiges de grâce qui s'accumulent petit à petit dans l'âme de nos enfants, puisque leur esprit, leur coeur et leur volonté sont **toujours en éveil** pour correspondre aux faveurs divines dont ils sont l'objet. . .

(de Maria)

Nouveau programme du parti libéral de l'Alberta promulgué par l'exécutif général, le 8 février 1933

Désirez-vous —

1. La réduction de la dette publique.
2. La réduction des taxes.
3. L'élimination du gaspillage.
4. L'allègement du fardeau des dettes.

Le Parti Libéral Provincial déclare être en faveur et s'engage à:

1.—Une complète réorganisation de chaque département du Gouvernement afin d'en augmenter l'efficacité et éliminer l'énorme gaspillage, la duplication et les dépenses inutiles qui existent actuellement

2.—Employer les Revenus nets provenant des Ressources Naturelles et de tout autre capital, à la réduction de la dette publique.

3.—Une juste distribution des Revenus encaissés par le Gouvernement, entre les Municipalités et les districts d'école, afin de réaliser une distribution équitable des impôts.

4.—Revision complète de toutes les sources d'impôts afin d'en assurer une répartition équitable sur toutes les classes de la population.

5.—Dans l'administration annuelle des affaires de la Province, exiger que les Dépenses n'excèdent pas les Revenus

6.—Une réorganisation complète du système provincial du Téléphone afin de le ramener à son état d'efficacité.

7.—Remaniement du département d'agriculture, afin qu'il produise une direction énergique dans toutes ses branches et spécialement en vue d'assurer des débouchés pour produits agricoles.

8.—Augmenter l'efficacité de l'enseignement primaire et assurer le maintien de l'enseignement secondaire.

9.—Maintenir et accroître les services en faveur de la santé et l'hygiène publique.

10.—Sauvegarder en faveur de l'Etat, la propriété et le développement des sources de forces motrices hydrauliques ou autres pour le bénéfice du peuple.

11.—Assistance aux chômeurs qui y ont droit; mais nous déclarons que ce problème est un devoir du Gouvernement fédéral, et les Provinces et Municipalités devraient en être déchargées.

12.—Légiférer et prendre les mesures nécessaires qui assureront une diminution équitable, en faveur de la population albertaine, du fardeau des dettes publiques et privées ainsi que du taux d'intérêt.

13.—Etablir un système d'assurance contributoire pour chômeurs.

14.—Lutter pour une réduction générale des tarifs et pour faire disparaître toutes les restrictions sur le commerce, afin d'obtenir de nouveau les Marchés pour nos produits.

15.—Favoriser la législation fédérale pour le contrôle des émissions d'obligations ou d'actions par toute compagnie organisée sous charte fédérale.

16.—Favoriser, à la prochaine révision de l'Acte des Banques, la création d'une Banque centrale nationale, dont la fonction sera de diriger et contrôler la circulation de la monnaie et du Crédit par l'entremise des banques du Canada.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale: Le R. P. Calais, O.M.I. chanta la grand'messe dimanche dernier. et c'est le R. P. A. Philippot, O.M.I., de St-Albert, qui nous donna le sermon aux messes.

Sépulture: Lundi, le 13 février, nous avons fait la sépulture d'un ancien, Stanislas Larue, décédé vendredi dernier à l'âge de 72 ans, après quelques jours de maladie seulement. Le service fut chanté par le R. P. A. Therrien, O.M.I., de St-Joachim, assisté comme diacre par le R. P. A. Naessens, O.M.I. et comme sous-diacre par le R. P. P. Hétu, O.M.I. La levée du corps fut faite par le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé.

Le défunt a été un bienfaiteur insigne de la paroisse St-Joachim autrefois et un ami dévoué des Pères Oblats. A sa chère épouse nous offrons nos plus sincères sympathies:

De passage: M. l'abbé Roy, curé de Donnelly, était au presbytère ces jours derniers, ainsi que le R. P. Bouchard, O.M.I., d'Hobbema.

SAINT-ALBERT

Trois de nos bonnes soeurs Grises de St-Albert sont malades à l'hôpital Général. Parmi elles se trouve la Rév. Soeur Supérieure qui est dangereusement malade. Nous espérons qu'elles se rétabliront toutes bientôt.

Mme Octave Chevigny, malade à l'hôpital Général depuis trois mois pour un mal qui ne pardonne pas. est rendue à la dernière extrémité.

La visite de la paroisse doit se terminer cette semaine. Le compte rendu sera donné bientôt.

Mardi, le 14 février, a eu lieu le service anniversaire de M. Alfred Arcand.

Le 19 février aura lieu à la salle paroissiale une partie de cartes au profit de l'église.

Gouret. L'équipe de Legal a remporté la victoire sur l'équipe de St-Albert, lorsque celle-ci refusa de continuer à jouer à la suite d'une décision de l'arbitre qui annulait une décision antérieure. Dans la première période, Legal fit un point et la deuxième période se passa sans que les deux équipes pussent faire un point. Au cours de la troisième période, l'équipe de St-Albert fit un point, mais l'arbitre Choquette, ayant été probablement influencé par certains joueurs de Legal refusa d'accorder le point fait par l'équipe de St-Albert. C'est alors qu'après une vive discussion, M. E. Perron, capitaine du club de St-Albert, et M. Harnois, gérant du même club, ordonnèrent aux joueurs de St-Albert de quitter la glace. L'arbitre, M. Choquette, accorda alors la partie à l'équipe de Legal.

CALGARY

Baptême. Marie Irène Bernadette, née le 3 février, de la famille Adrien Caron de cette ville. Parrain et marraine, M. et Mme Lorenzo Poirier.

De passage. Le R. P. Larose, O.M.I., curé de St-Paul, le R. P. Roy, curé de Donnelly, M. le député St-Germain, de Morinville, et M. Pilon, délégué des Chevaliers de Colomb d'Edmonton, à la réception du Grand Chevalier Suprême de l'Ordre à Calgary.

L'A.C.F.A. A sa dernière réunion, notre cercle de l'Association canadienne française de l'Alberta, pressé par la demande réitérée de plusieurs familles, a appointé un comité chargé d'étudier l'enseignement du français dans nos écoles et les moyens de le rendre plus réel et plus efficace.

Plusieurs parents déplorent que l'enseignement du français dans nos écoles catholiques soit entre les mains de professeurs étrangers à la langue, qui ne peuvent pas tenir conversation française, et que par conséquent cet enseignement est nul. Quelque fois même les enfants rapportent, de ces cours, à la maison des prononciations qui sont tout à fait incorrectes et ridicules. Pourtant le gouverneur général du pays demande aux étudiants anglais d'apprendre plus de français, notre lieutenant-gouverneur ici même encourage l'étude du français, notre population anglaise de Calgary est sympathique et se donne de la peine pour apprendre un peu de français, il est bien raisonnable du moins, qu'en outre de nos raisons nationales, nous profitions de l'atmosphère favorable et encourageante pour réclamer plus de français et surtout un enseignement plus pratique pour nos enfants par des maîtres de pure origine française. Et cela en vertu du juste principe que les impôts payés par tout le monde doivent être utilisés au profit de tout le monde. D'ailleurs aussi en nous faisant naitre de race française, la Providence nous a imposé le devoir de continuer notre survivance nationale par la transfusion des moeurs et de la langue dans les enfants, qui eux ont un droit réel d'hériter du parler des ancêtres, tout comme cela existe et s'exécute dans les autres nationalités du monde. De plus l'on sait que dans notre pays bilingue un homme parlant les deux langues officielles à double chance aux positions supérieures pour gagner sa vie. L'on sait aussi que dans les écoles protestantes de Calgary les professeurs de français sont beaucoup mieux qualifiés et qu'il se fait plus de français que dans nos écoles séparées. Cependant, on dit nos commissaires d'école bien disposés à améliorer cet enseignement, probablement en groupant nos enfants dans les écoles Ste-Marie et des Saints-Anges, transportant pour cela ceux qui résident trop loin, et leur fournissant un professeur réellement français qui pourra, grâce à la proximité de ces deux écoles, se transporter facilement et en peu de temps d'une classe à l'autre.

Comme le plus grand nombre de nos enfants fréquente déjà ces deux écoles, et que le plan ne nécessitera qu'un seul engagement de professeur, le budget scolaire n'en sera pas augmenté pour la peine.

Le comité qui voit à cette affaire paraît vouloir sérieusement rendre justice au français et aux familles. Il se compose de MM. Miquelon, P. Laurendeau et V. Despins.

Du bon pain. Qui n'aime pas le bon pain, les excellents gâteaux? Pour s'assurer de la meilleure qualité au meilleur prix, on n'a qu'à aller à la nouvelle boulangerie que vient d'ouvrir notre concitoyen, M. Camille Chouinard, au No 634a de la 17e ave ouest. L'invitation la plus courtoise est adressée à tout le monde, et pour accommoder on pourra faire la livraison à domicile dans les cas accessibles.—Corr.

SAINT-VINCENT

La grande nouvelle, que personne ne pouvait ignorer, c'est le froid sibérien de la semaine dernière. Heureusement qu'une température plus clémente nous est arrivée ces jours derniers.

M. le curé a recommandé, dimanche dernier, comme étant sérieusement malade Mme Edouard Massé, mère de Mme Euclide Ouellette.

N'oublions pas notre soirée du 26 février. deux semaines seulement nous en séparent. Nous espérons que tout contribuera à en faire un succès.

Les concerts à la radio du mardi soir sont de plus en plus intéressants. Sincères félicitations à la chorale St-Joachim et particulièrement à l'ami Hervieux.

Un grain de bon sens. Plaignons-nous moins de notre temps et plus de nous-mêmes. Soyons moins découragés mais soyons meilleurs. Ozanam.—Corr.

VIMY

Une partie de surprise a eu lieu dimanche soir dans la maison de M. et Mme R. Gouin pour célébrer le 17e anniversaire de la naissance de leur fils aîné Yvon. Parmi ceux qui étaient présents on remarquait: Mlles Alberta Nadon, Simone Léger. Laureita Huot, Antoinette Lavoie. Elisabeth Comeau. Alma Carrière: MM. Napoléon Carrière. Wilfrid Provençal. Gabriel Baert. Lucien Guénette, Lucien Lavoie, Lucien Nadon. Victor Aquin, Albert St-Arnaud, Louis St-Arnaud. R. Brisson, Albert Huot. Gérard Lachance. Roméo Turgeon. Léo Pelletier, Léon Huot, Etienne Provençal, Lionel Nadon. Tous s'en retournèrent chez eux contents d'avoir bravé la température rigoureuse pour venir assister à une si charmante soirée.

Dimanche dernier on était content de remarquer à l'église Mlle Lucille Pombert qui avait été retenue chez elle plusieurs semaines à cause de maladie.

Après avoir subi une opération pour l'ablation des amygdales. M. Edmond Sabourin est revenu de l'hôpital Général jeudi dernier.

Mme Florence Gaulin et Mlle Jeanne Lamarche qui ont été sous les soins des médecins, sont en bonne voie de convalescence.

Wilfrid Bouchard est parti pour Hando afin de se prendre un homestead.

Samedi dans l'après-midi. le club junior de hockey de Clyde a joué contre le club junior local sur notre patinoire. L'alignement de notre club était le suivant: but, Lomer Gouin; défences, Gabriel Baert et Yvon Gouin; 1ère ligne, Wilfrid Provençal, Léon Huot, Napoléon Carrière; 2ème ligne, Albert Carrière. Lucien Fagnant, Ph. Fagnant. Le résultat fut 1 contre 3, en faveur de Clyde. Si le temps le permet les nôtres iront jouer à Clyde jeudi prochain.

Après avoir passé deux semaines de vacances avec ses parents, M. et Mme J. St-Arnaud, leurs fils Lucien est rentré au grand séminaire d'Edmonton pour continuer ses classes de philosophie.

On nous a informé qu'avant longtemps une pétition circulera dans la paroisse pour demander au gouvernement d'avoir désormais de l'argent bilingue.—Corr.

VENTE JUDICIAIRE DE FERME

Sera offerte en vente par encan public par H. Turcotte, au bureau de poste à Bonnyville dans la province de l'Alberta, le samedi, 25e jour de février 1933, à deux heures de l'après-midi, la propriété suivante:

Le ¼ N.E. 28-61-5-O5e; 160 acres plus ou moins, avec réserve de toutes mines et minéraux.

La terre est à 4½ milles de Bonnyville, où se trouve le bureau de poste et l'élévateur le plus rapproché, à 2½ milles d'une école. Les bâtiments consistent en une maison à deux étages sur pièces et charpente reposant sur fondation en ciment; une grange sur pièces 30x50; un poulailler 16x20; une grainerie et une pompe à l'abri. L'eau est fournie par un puits. La propriété est clôturée et séparée en différentes pièces. 65 acres en culture, 80 acres en buissons, 10 acres en foin de prairie. Le sol est noir mêlé de glaise.

La propriété est offerte en vente au prix minimum de $1,850.00 et sujette aux taxes pour l'année courante.

Conditions de vente: L'acheteur, au moment de la vente, doit faire un dépôt de 10% du prix d'achat au solliciteur du vendeur, et la balance du prix d'achat doit être payée à la Cour dans les 60 jours qui suivront sans intérêt, ou, dans l'alternative, 10% tel que mentionné ci-haut, l'exécution d'une hypothèque de $800.00 qui sera la première charge sur la terre, et le reste du prix d'achat à être payé à la Cour dans les 60 jours qui suivront la date de la vente, sans intérêt. L'hypothèque sera pour un terme de 4 années, payable $200.00 par année et portera intérêt au taux de 8% payable annuellement.

Les autres conditions de vente seront les conditions de la Cour Suprême telles qu'approuvées par le Juge des Plaidoyers.

Pour de plus amples détails sur les conditions de vente, adressez-vous à MM. Short & Cross, Edifice Bank of Nova Scotia, Edmonton, Alberta, solliciteurs du vendeur.

Daté dans la Cité d'Edmonton, province de l'Alberta, ce 16e jour de janvier 1933.

"R. P. Wallace"
C. S. C. A.

Approuvé: "A. Y. Blain"
M. C.

Ligue de gouret intercollégiale

	J	G	P	N	Pts
Juniorat Saint-Jean	9	9	0	0	18
Collège Séraphique	9	7	2	0	14
Collège des Jésuites	10	3	7	0	6
Ecole Normale	10	0	10	0	0

Parties de la semaine

Février, le 15. Collège Séraphique au Juniorat Saint-Jean.

Février, le 18. Ecole Normale au Juniorat Saint-Jean.

Février, le 19. Collège des Jésuites au Collège Séraphique.

Février, le 21. Ecole Normale au Collège des Jésuites.

Février, le 22. Juniorat Saint-Jean au Collège Séraphique.

— PATRONNEZ NOS —
— ANNONCEURS —